



La méthode suédoise : la cohésion sociale au défi de l'adaptation

André Grjebine, Eloi Laurent

► To cite this version:

André Grjebine, Eloi Laurent. La méthode suédoise : la cohésion sociale au défi de l'adaptation. Les Études du CERI, 2008, 147, pp.1-55. hal-01022396

HAL Id: hal-01022396

<https://sciencespo.hal.science/hal-01022396>

Submitted on 10 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Études du CERI
N° 147 - septembre 2008

**La méthode suédoise :
la cohésion sociale au défi de l'adaptation**

André Grjebine et Éloi Laurent

La méthode suédoise : la cohésion sociale au défi de l'adaptation

Résumé

La « méthode suédoise » désigne la capacité collective des Suédois à s'adapter, dans la période contemporaine, aux défis économiques et sociaux auxquels ils sont successivement confrontés. Notre étude tente à cet égard de poser et d'éclaircir deux questions : quels sont les ressorts profonds de la « méthode suédoise » ? Comment évaluer sa pérennité dans la phase actuelle de mondialisation ? En somme, nous voulons déterminer dans quelle mesure la confiance et la cohésion sociale, au cœur du succès suédois, pourraient être affectées par les changements de politique publique qu'induit une stratégie d'ouverture et d'adaptation dont la Suède a beaucoup poussé les feux ces dernières années. Après avoir passé en revue la littérature sur les rapports entre confiance, cohésion sociale et performance économique afin de mesurer l'importance respective des facteurs de cohésion sociale, nous montrons comment ces composantes se sont institutionnalisées selon trois logiques socio-économiques, la Suède ayant choisi la voie sociale-démocrate. L'étude revient ensuite sur les performances économiques et sociales de la Suède dans la période contemporaine et détaille sa stratégie de croissance actuelle, typique d'un « petit » pays. Nous détaillons finalement l'évolution des politiques macro-économiques, fiscales, d'immigration et d'éducation et nous mettons en avant l'affaiblissement des protections collectives et l'altération de certaines politiques publiques déterminantes – altération qui pourrait à terme remettre en cause la stratégie de gouvernance suédoise par l'affaiblissement de la cohésion sociale.

The Swedish Method: Social Cohesion Faces the Challenge of Adaptation

Abstract

The "Swedish method" refers to the Swedes' collective capacity to adapt to the successive economic and social challenges they face in today's world. The present study attempts to raise and shed light on two issues: the inner workings of the "Swedish method"; its sustainability in the current phase of globalization. More specifically, we try to determine whether confidence and social cohesion, at the heart of Sweden's success, may be affected by the changes in public policy induced by a strategy of openness and adaptation that Sweden has considerably encouraged in recent years. We begin by surveying the literature on the relationship between confidence, social cohesion and economic performance to measure the respective importance of the factors of social cohesion. We then show how these components have been crystallized into institutions according to three socioeconomic rationales, the social democratic rationale at the heart of the Swedish system differing from the rationale of social segmentation. The study then takes a fresh look at Sweden's economic and social performance today and describes in detail the contemporary Swedish growth strategy, typical of a "small" country. We then describe the evolution of macroeconomic, fiscal, immigration and education policies and point out a weakening of collective protection schemes and the alteration of certain crucial public policies, an evolution that in the long run could call into question the Swedish governance strategy by eroding social cohesion.

La méthode suédoise : la cohésion sociale au défi de l'adaptation

André Grjebine, *CERI/Sciences Po* et Éloi Laurent, *OFCE/Sciences Po*

PROLOGUE : MODELE SUEDOIS OU METHODE SUEDOISE ?

En 1826, Mohamed Ali, considéré comme le fondateur de l'Egypte moderne, dépêche en France un jeune imam, Rifaa, pour y découvrir les secrets de la supériorité technique et scientifique de l'Occident, révélée par l'expédition de Bonaparte¹. Après un séjour de cinq ans, Rifaa revient en Egypte avec une série de préceptes qu'il tente d'appliquer à son pays. L'expérience est un échec : il s'agit moins de traduire des ouvrages et de transposer des acquis que de reconstituer la démarche dont ils sont les fruits.

Dans une certaine mesure, nous faisons aujourd'hui la même erreur en croyant que l'on peut transposer en France la « flexisécurité » ou tout autre système appliqué dans les pays nordiques, sans comprendre qu'ils sont inséparables de la démarche qui y a conduit – démarche que l'on peut résumer par l'expression « dialogue social » – et que cette démarche elle-même résulte très largement de la cohésion sociale qui prévaut dans ces pays. Deux jeunes stagiaires du corps des mines, Benjamin Hutteau et Jean-Yves Larraufie, illustrent cette méprise en se référant à la commission Attali, qui donne souvent la Suède en exemple et « incarne pourtant magnifiquement le concept si français de commission d'intellectuels qui propose, suivie du Président qui tranche, et au final du peuple qui applique, ou se rebelle. Ce système est totalement impensable en Suède, où une décision ne peut naître que du consensus, après consultation de tous les acteurs concernés »².

¹ Cf. Sorman G. (2003), ainsi que notre compte-rendu de cet ouvrage : Grjebine A. (2003), « Leçons involontaires d'un voyage de Guy Sorman en terre d'Islam », *Commentaire*, n° 102, p.487-491.

² Huteau B., Larraufie J. Y. (2008), « Le malentendu suédois... et plus généralement scandinave », texte ronéoté, version provisoire, Mines, Paris.

Pour Assar Lindbeck, « deux buts généraux paraissent avoir été pris plus au sérieux dans la Suède de l'après-guerre que dans n'importe quel autre pays développé : la sécurité économique, et notamment le plein emploi, et l'ambition égalitaire, ce qui suppose à la fois une compression générale des inégalités de revenu et une atténuation de la pauvreté »³. Le « modèle suédois » peut se définir comme le régime institutionnel mis en place pour atteindre simultanément ces objectifs. Notre étude tente d'éclaircir deux questions à ce sujet : quels sont ses ressorts profonds ? Comment évaluer sa pérennité dans la phase actuelle de mondialisation ?

La théorie économique montre que la stratégie de croissance de « petits pays », tels que la Suède, suppose l'ouverture internationale et l'adaptation structurelle. En même temps, comme l'a montré Simon Kuznets, c'est avant tout la qualité des institutions sociales et politiques des petits pays qui expliquent leur capacité à s'adapter avec succès aux changements économiques⁴. La cohésion sociale apparaît alors comme un ressort essentiel de la gouvernance efficace du petit pays. Un équilibre s'établit ainsi entre stratégie de croissance et stratégie de gouvernance : à l'instabilité et à la vulnérabilité qu'induit l'ouverture internationale doit répondre la stabilité des institutions politiques liée à la cohésion nationale, résultat connu sous le nom « d'hypothèse de la compensation » et établi initialement par Cameron⁵ puis réinterprété sous la forme du lien entre taille du gouvernement et ouverture internationale par Rodrik⁶. L'intensité de l'ouverture économique du petit pays n'est supportable que si des institutions sociales et politiques en amortissent le choc.

Nous revisitons dans cette *Etude* cette dialectique de l'ouverture et de l'amortissement et identifions, après d'autres, la cohésion sociale comme ressort profond du succès suédois. Cependant, nous devons interroger la pérennité de ce succès : la Suède va-t-elle trop loin dans sa stratégie de croissance au détriment de sa stratégie de gouvernance ? La confiance, qui se trouve au cœur du système social suédois, pourrait-elle être affectée par les changements de politique publique qu'induit une stratégie d'ouverture et d'adaptation dont on a beaucoup poussé les feux ces dernières années ? Si la force essentielle du « modèle suédois » réside dans son adaptabilité à différents contextes économiques, une adaptation à marche forcée au régime actuel de mondialisation ne risque-t-elle pas de porter préjudice au développement à long terme de la Suède ? Le « modèle suédois » a suffisamment évolué tout au long de son histoire pour ne pas pouvoir être envisagé aujourd'hui comme un ensemble figé de caractéristiques institutionnelles immuables. Il nous paraît plus judicieux de parler de « méthode suédoise » pour désigner la capacité collective des Suédois à s'adapter aux défis successifs auxquels ils sont confrontés. En somme, nous voulons déterminer dans quelle mesure un ajustement trop rapide, sinon

³ Lindbeck A. (1997). Les traductions de documents, articles et ouvrages, depuis l'anglais, ont été réalisées par les auteurs.

⁴ Kuznets S. (1960), pp. 14-32. Cette thèse sera notamment reprise, approfondie et appliquée par Peter J. Katzenstein au cas des petits Etats européens dans Katzenstein P. J. (1985). Éloi Laurent a repris, interprété et évalué le cadre conceptuel forgé par Kuznets dans Laurent (2008).

⁵ Cameron D. R. (1978).

⁶ Rodrik D. (1998).

brutal, de l'économie suédoise à la mondialisation risque de porter atteinte au mode d'adaptation concertée qui est au cœur de la « méthode suédoise ».⁷

COHESION SOCIALE, CONFIANCE ET CROISSANCE

Les composantes du capital social et leurs enchaînements

- Les deux facettes du capital social : cohésion sociale et confiance

Les relations sociales, l'organisation et le fonctionnement du marché du travail, et par là, les modalités d'adaptation aussi bien individuelles que collectives qui prévalent au sein d'une société sont déterminées, dans une large mesure, par son capital social. Robert Putnam définit celui-ci comme « les réseaux qui relient entre eux les membres d'une société et les normes de réciprocité et de confiance qui en découlent »⁸. Le capital social comporte ainsi un versant « objectif », la cohésion sociale, et un versant « subjectif », la confiance, ces deux facettes étant généralement étroitement corrélées. James Coleman, un des premiers à avoir utilisé ce concept, souligne que le capital social dépend largement de la force des sanctions sociales qui menacent ceux qui ne se plient pas aux règles du jeu collectif : le bénéfice immédiat résultant de sa transgression – par l'adoption d'un comportement de « passager clandestin » – doit apparaître comme relativement réduit par rapport à son coût moyen ou long terme. Ce coût réside plus particulièrement dans le risque d'exclusion du groupe que prend celui qui adopte un tel comportement⁹.

⁷ L'objet de cette étude n'est pas de proposer une description plus ou moins exhaustive du « modèle suédois », en décrivant les aléas de la vie politique et en passant en revue l'ensemble des réformes entreprises au cours des dernières années, notamment en matière de politiques sociales (santé, logement, politique familiale, etc.). On trouvera cette description dans nombre d'études, dont certaines citées dans la bibliographie. Nous avons plutôt cherché à concentrer notre effort sur la méthode suédoise de gestion des conflits d'intérêt entre partenaires sociaux, caractérisée par la concertation. Dans cette optique, nous nous sommes surtout demandés dans quelle mesure l'ouverture croissante de l'économie et de la société suédoise modifiait la cohésion sociale, fondement de cette méthode. C'est pourquoi nous nous intéressons principalement à l'évolution des politiques macroéconomiques, ainsi qu'aux politiques d'immigration et d'éducation, en laissant volontairement de côté d'autres aspects des politiques publiques.

⁸ Putnam R. (2000), pp. 18-24. Dans cet ouvrage, l'auteur présente un panorama des différentes conceptions de cette notion de « capital social ».

⁹ Coleman J. (1988).

- **Les composantes de la cohésion sociale**

La cohésion sociale résulte principalement de trois caractéristiques du tissu social : son degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité ethnoculturelle ; son degré d'égalité (plus ou moins faible dispersion des revenus et des richesses) ; enfin, son degré de fluidité ou de segmentation (existence d'un système de « castes » et institutionnalisation de différences socio-économiques en fonction de l'appartenance à un groupe, a *fortiori* si cette appartenance est héréditaire). De manière générale, ces trois sources potentielles de morcellement du tissu social ont tendance à se renforcer les unes les autres. Elles peuvent également être relativement autonomes. Un système corporatiste peut ainsi se développer dans une population ethniquement et culturellement homogène. C'est ce que Tocqueville observe, par exemple, dans la France de la fin de l'Ancien Régime¹⁰. A l'opposé, une intégration économique par l'intermédiaire d'un marché du travail ouvert peut coexister avec des phénomènes communautaristes d'origines ethnique ou religieux. On trouvera principalement ce dernier cas de figure dans des sociétés où les politiques sociales sont réduites à la portion congrue et où, par conséquent, les membres d'une communauté ne sont pas contraints à des efforts qu'ils jugeraient excessifs en faveur d'autres communautés. Il va alors de pair avec de fortes inégalités.

- **Homogénéité ethnoculturelle et cohésion sociale**

Certaines études ont montré qu'un haut degré de cohésion sociale favorisait la formation d'un cercle vertueux qui renforçait le tissu social, et inversement. Ainsi, cherchant à expliquer les différences de politiques sociales constatées entre les Etats-Unis et les pays européens d'une part, et entre les différents Etats des Etats-Unis d'autre part, Alberto Alesina et Edward L. Glaeser mettent l'accent sur le rôle de l'homogénéité ethnoculturelle¹¹ (tableau 1)¹². Ainsi, selon eux, les pays les plus homogènes seraient les plus enclins à développer des politiques sociales. A *contrario*, « ce sont les pays les plus hétérogènes qui dépensent le moins pour le social »¹³. D'abord, parce que des individus appartenant à une même communauté seraient plus enclins à financer des dépenses en faveur des membres de cette communauté plutôt qu'en faveur des personnes qui n'y appartiennent pas et dont on suppose qu'elles n'en partagent pas les valeurs. En même temps, la confiance interpersonnelle est d'autant plus grande qu'on a le sentiment d'appartenir à une communauté. L'adaptation des salariés à l'évolution de leur emploi est d'autant plus aisée que la confiance va de pair avec la transparence et décourage la corruption.

Certains chercheurs nuancent cette relation entre homogénéité ethnique et poids des dépenses sociales. Comparant le nombre de personnes nées à l'étranger vivant en Suède et

¹⁰ Tocqueville A. (1856).

¹¹ Alesina A., Glaeser E. L. (2006).

¹² Les tableaux et graphiques sont présentés dans les annexes à la fin de l'*Etude*.

¹³ *Ibid.*, p. 201.

le niveau des dépenses sociales pour la période 1980-2000, Will Kymlicka constate qu'aucune relation évidente n'apparaît¹⁴. Il suggère que ce n'est pas tant l'immigration que la force historique du mouvement ouvrier qui est le mieux à même d'expliquer les différences observées quant aux niveaux de redistribution sociale¹⁵. A la limite, on peut même inverser la relation suggérée par Putnam, Alesina, Glaeser, et d'autres : la défiance à l'égard d'un groupe ethnico-culturel ne peut-elle conduire l'Etat à augmenter les dépenses sociales en sa faveur, précisément pour mieux l'intégrer dans la société ?

C'est à cette question que Robert J. Sampson, directeur du département de sociologie de Harvard, a tenté de répondre en analysant l'incidence des dépenses spécifiques consacrées aux Noirs américains aux Etats-Unis en termes d'intégration. Remarquant que l'insécurité dans les principales villes américaines avait sensiblement baissé dans les années 1990 alors que la population étrangère augmentait aux Etats-Unis de près de 50 %, il défend la thèse – inattendue – que l'augmentation de l'immigration réduit la criminalité¹⁶. En étudiant la criminalité à Chicago entre 1995 et 2002, Sampson explique que le taux de violence des Mexicano-Américains était significativement plus bas que celui des Blancs non hispaniques ou des Noirs¹⁷. Mais cette étude montre surtout que la criminalité était sensiblement plus forte chez les personnes nées de parents immigrés, et plus encore chez celles dont les grands-parents étaient immigrés. Une étude menée par deux sociologues, Alejandro Portes et Ruben G. Rumbaut, auprès d'enfants d'immigrés, à Miami et San Diego, confirme cette observation. Ils expliquent que ces enfants, confrontés au racisme et aux discriminations économiques, tendent à perdre l'optimisme dont pouvaient faire preuve leurs parents à leur arrivée dans le pays¹⁸. Ils ont alors tendance à s'affirmer socialement en s'opposant aux représentants de l'autorité, notamment au sein de l'école, et plus généralement en faisant preuve de défiance à l'égard de la culture du pays d'accueil. Dans une autre étude, Rumbaut indique que le taux d'incarcération des enfants d'immigrés d'origine mexicaine serait huit fois plus élevé que celui de leurs parents, et dix fois plus élevé dans des enfants d'immigrés d'origine vietnamienne. C'est ce phénomène que Portes et Rumbaut évoquent quand ils parlent d'« intégration en recul ». En revanche, en Suède, pays qui se caractérise par des inégalités plus faibles, un Etat-providence plus généreux et une criminalité beaucoup plus réduite, le taux d'incarcération des enfants d'immigrés est plus faible que celui de leurs parents.

En fin de compte, on peut se demander si l'hétérogénéité culturelle n'est pas plus importante pour la cohésion sociale que l'hétérogénéité ethnique. Les défenseurs du multiculturalisme présupposent en général que les citoyens adhèrent tous aux valeurs nationales et ne se distinguent que par des valeurs dites « secondaires » (religion, langue d'origine utilisée dans un cadre privé, etc.). De fait, même un pays « monoculturel » comme

¹⁴ Kymlicka W. (2007).

¹⁵ Banting K., Kymlicka W. (2003), « Multiculturalism and Welfare », *Dissent*, Vol. 50, n° 4, pp. 59-66.

¹⁶ Cf. Press E. (2007).

¹⁷ Sampson R. J., Morenoff J. D., Raudenbush S. (2005).

¹⁸ Portes A., Rumbaut R. (2001).

la France a intégré sans difficultés excessives d'importantes vagues d'immigration à partir du moment où les immigrés adhéraient sans réserve aux valeurs de la société française (démocratie, laïcité, égalité des sexes, etc.). Bien plus, dans un grand nombre de cas, c'est précisément ces valeurs qui les ont attirés en France. Peut-il en être de même avec des immigrés qui, pour des raisons religieuses par exemple, ne seraient pas disposés à faire prévaloir ces valeurs nationales sur les leurs ? La question se pose aussi bien dans des pays comme le Canada, où la diversité ethno-culturelle est perçue comme une valeur nationale fondamentale, que dans d'autres pays où des valeurs comme la laïcité s'accommodent mal d'une emprise du religieux.

• Société égalitaire et confiance

Certains auteurs décèlent dans la cohésion sociale une quatrième composante : l'importance de la population d'un pays. Selon Niels Kaergard¹⁹, la distribution des revenus serait plus égalitaire dans un « petit pays » que dans un « grand » et le taux des prélèvements obligatoires beaucoup plus élevé que dans les pays de taille moyenne (France, Allemagne, Royaume-Uni) et *a fortiori* dans les plus grands (Etats-Unis). L'explication veut que les habitants des « petits pays » se sentent plus proches de leurs concitoyens et donc *a priori* plus disposés à consentir des « sacrifices » en leur faveur. Mais cette hypothèse peut être facilement démentie : si l'on considère la part du revenu national détenue par le décile le plus élevé de la population, il apparaît par exemple que la Suisse est plus inégalitaire que l'Allemagne ou la France.

Dans leur étude intitulée *All for All : Equality and Social Trust*, Bo Rothstein et Eric M. Uslaner envisagent le cas d'une société fortement inégalitaire dont le gouvernement ne peut appliquer une politique sociale vigoureuse susceptible de réduire les inégalités en raison de la réticence de la population, réticence qui s'explique par un manque généralisé de confiance envers les institutions, la politique et leurs concitoyens²⁰.

« La confiance généralisée émane d'une société socialement et économiquement égalitaire en même temps qu'elle contribue à un développement plus égalitaire. La confiance dans les autres nous lie à des gens qui sont différents de nous. Elle reflète un intérêt pour les autres, particulièrement pour ceux qui sont victimes de discriminations et ont peu de ressources [...]. Au contraire, dans un pays où la distribution des revenus est fortement inégalitaire, comme le Brésil, les riches et les pauvres peuvent vivre les uns à côté des autres, sans que leurs vies ne se croisent. La confiance généralisée peut être faible, alors même que la confiance au sein du groupe peut être élevée. Chaque groupe ne s'intéresse qu'à ses propres intérêts et regarde les demandes qui émanent des autres groupes comme contraires à ses intérêts. La société est perçue comme un jeu à somme nulle entre groupes hostiles [...]. Dans une société ayant un degré élevé de confiance et un éventail de revenus resserré, l'objectif sera de traiter tous les individus de manière identique et les politiques de l'Etat-providence seront universelles, et pas simplement redistributives, c'est-à-dire sélectives »²¹.

¹⁹ Cf. Kaergard N. (2006).

²⁰ Rothstein B., Uslaner E. (2005).

²¹ *Ibid.*, p. 3.

Par ailleurs, ils observent que « les politiques universelles s'inscrivent dans les droits des citoyens alors que les politiques sélectives correspondent à un soutien des citoyens "méritants" aux pauvres "non-méritants" [...]. Il en résulte que les bénéficiaires de telles allocations peuvent se sentir "aliénés" du reste de la société. De tels programmes donnent le sentiment que les bénéficiaires sont responsables de leur pauvreté »²², ce qui n'est pas le cas des politiques universelles plus neutres. De manière générale, diverses études estiment que les bénéficiaires d'allocations spécifiques témoignent d'une confiance moins élevée envers les autres que ceux qui n'en bénéficient pas²³. Rothstein et Uslaner soulignent enfin que « l'existence de programmes universels de qualité, tout particulièrement en matière d'éducation et de santé, peut favoriser un sentiment d'"optimisme" et d'"égale opportunité pour tous" dans de larges segments de la population »²⁴. Ils remarquent que de nombreuses études font état d'une corrélation étroite entre le niveau d'éducation d'un pays et la part de sa population qui témoigne d'une confiance généralisée. L'éducation n'est cependant pas garante d'une réduction des inégalités, car « si l'éducation peut renforcer la confiance des gens, elle peut aussi susciter à court terme la formation d'une classe privilégiée d'individus hautement éduqués, provoquant ainsi un accroissement des inégalités »²⁵. Pour qu'il en soit autrement, les auteurs expliquent que l'éducation doit avoir un caractère universel. Est-ce à dire qu'il n'en sera ainsi que si le système éducatif vise à améliorer le niveau général en se gardant de dégager une élite ? C'est le cas de la Norvège par exemple, mais cela comporte de sérieux inconvénients²⁶.

Par delà les différences observables d'un pays à l'autre, la société sociale-démocrate a pour principe organisateur la cohésion sociale et la confiance qui la sous-tend. Elle entend réduire les disparités par la redistribution des revenus mais aussi en privilégiant l'adaptation de la main-d'oeuvre plutôt que sa sélection, car il s'agit moins d'assister les exclus que d'empêcher leur exclusion, afin de maintenir un tissu social aussi homogène que possible. D'où, par exemple, la place de choix réservée à la formation permanente dans les pays nordiques²⁷.

²² *Ibid.*, p. 7.

²³ Kumlin S., Rothstein B. (2005).

²⁴ Rothstein B., Uslaner E. (2005), p. 24.

²⁵ *Ibid.*, p. 11.

²⁶ Cf. Grjebine A. (2006) et (2007).

²⁷ Dans certains pays nordiques, notamment au Danemark, la formation continue a été mise en place dès le XIX^e siècle par le pasteur Grundtvig c'est-à-dire bien avant l'avènement de la sociale-démocratie. Voir Battail J-F., Boyer R., Fournier V. (1992).

- La segmentation sociale, frein au développement : la démonstration tocquevillienne

La société segmentée – terme qui semble préférable à celui, trop restrictif, de « corporatiste » – se caractérise par une hiérarchie des clivages sociaux qui instituent des « castes », pour reprendre la terminologie jadis employée par Tocqueville. L'obtention et la préservation des droits sociaux sont donc peu ou prou déterminées par un statut, que celui-ci soit institutionnel (le système des castes en Inde, les trois ordres de l'Ancien Régime en France, etc.), professionnel (corporatisme), ou qu'il résulte d'un rapport de forces entre divers groupes sociaux. Sur le marché du travail, les *insiders* (ceux qui sont déjà « en place ») sont privilégiés au détriment des *outsiders* (les nouveaux arrivants sur le marché du travail). C'est peut-être à l'opposition, proposée par Tocqueville, entre la France de l'Ancien Régime et l'Angleterre de la même époque qu'il faut remonter pour trouver les racines de l'opposition entre une société libérale et une société segmentée. Dans *L'Ancien Régime et la Révolution*²⁸, Tocqueville montre que la noblesse anglaise s'est enrichie en participant aux affaires et en acceptant de socialiser avec les membres de la bourgeoisie :

« L'Angleterre était le seul pays où l'on eût, non pas altéré, mais effectivement détruit le système de la caste. Les nobles et les roturiers y suivaient ensemble les mêmes affaires, y embrassaient les mêmes professions, et ce qui est bien plus significatif, s'y mariaient entre eux. La fille du plus grand seigneur y pouvait déjà épouser sans honte un homme nouveau »²⁹.

A l'inverse, la noblesse française a surtout cherché à préserver ses privilèges, au risque de se ruiner. Elle n'a pas constitué une élite – ce que Tocqueville appelle une « aristocratie » – mais une « caste ». De ce fait, en s'appauvrissant, elle se rapprochait économiquement du reste du pays, tout en n'ayant cessé de marquer sa différence de statut. Tocqueville observe qu'à la veille de la Révolution, « la France était le pays où les hommes étaient devenus le plus semblables entre eux », avant d'expliquer, dans le chapitre suivant, « comment ces hommes si semblables étaient plus séparés qu'ils ne l'avaient jamais été en petits groupes étrangers et indifférents les uns aux autres »³⁰. L'obsession de la caste a progressivement contaminé l'ensemble du pays :

« Le peuple même qui vit avec les bourgeois dans l'enceinte de la ville leur devient étranger, presque ennemi [...] ce qu'on aperçoit surtout dans tous les actes de cette bourgeoisie, c'est la crainte de se voir confondue avec le peuple, le désir passionné d'échapper par tous les moyens au contrôle de celui-ci »³¹.

Fortement ancrée dans la société française, cette logique de caste survivra à l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen qui déclare que « les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ». Il ne suffira pas

²⁸ Tocqueville A. (1856).

²⁹ *Ibid.*, p. 122.

³⁰ *Ibid.*, p. 121.

³¹ *Ibid.*, p. 131.

aux nouvelles élites sociales de voir leurs mérites reconnus dans les faits (par des promotions économiques, sociales et politiques dont elles bénéficieront), il faudra encore que ces mérites soient en quelque sorte officialisés par leur inscription dans des ordres, dont, notamment, le plus connu, celui de la Légion d'honneur. Cette reconnaissance sera symbolisée par la remise de récompenses telles que des médailles ou des rubans. Des codes réglementant les procédures de promotion et de radiation seront rédigés dans cet esprit. Selon l'expression d'Olivier Ihl, une « bureaucratie des honneurs » va ainsi se développer, favorisant un certain conformisme social au sein de ces nouvelles élites³². Dans sa version moderne, cette logique va favoriser le développement d'un système paradoxal fondé sur une « méritocratie », qui n'a par ailleurs rien à voir avec les performances obtenues dans l'exercice de responsabilités. Comme le note Thomas Philippon :

« Le capitalisme français se caractérise par une forte circulation des élites de l'Etat vers les entreprises, et une faiblesse de la promotion interne managériale [...]. L'absence de renouvellement des élites managériales renforce la logique du "nous" contre "eux" »³³.

Ce système de castes va plus loin encore. Francis Kramarz et David Thesmar expliquent ainsi que 12 % des entreprises cotées en bourse à Paris – représentant 65 % de la capitalisation boursière – sont dirigées par d'anciens membres de cabinets ministériels³⁴.

La cristallisation institutionnelle

La confiance ne peut s'ancrer dans une société fortement stratifiée et hiérarchisée. En fait, ce que chacun doit faire ou ne pas faire dépend en premier lieu de son appartenance à telle ou telle caste. Selon Adam B. Seligman, dans une telle société, les individus estiment qu'il est peu probable que ceux qui n'appartiennent pas à leur caste partagent leurs croyances³⁵, et ne voient donc aucun intérêt à coopérer les uns avec les autres.

Ainsi s'esquissent schématiquement deux logiques foncièrement opposées : une société libérale au sein de laquelle chacun est supposé tirer son épingle du jeu en se pliant au libre jeu de la concurrence et, à l'opposé, une société où chaque groupe tend à s'unir pour mettre en avant sa différence et défendre ses privilèges. Une troisième logique apparaîtra par la suite, attachée à l'égalsation des conditions par l'effacement des aspérités sociales.

³² Cf. Ihl O. (2007).

³³ Philippon T. (2007), p. 44.

³⁴ Kramarz F., Thesmar D. (2006), « Social Networks in the Boardroom », document de travail du CREST, cité dans Philippon T. (2007), p. 47.

³⁵ Seligman A. B. (1997).

- **Trois logiques socio-économiques**

Ces facteurs de cohésion sociale témoignent, pour une bonne part, de la spécificité socio-économique d'une société. En dépit des différences relatives aux relations sociales et à l'organisation du travail que l'on observe à l'intérieur d'une même société – d'un secteur à l'autre, voire d'une entreprise à l'autre – une dynamique socio-économique tend ainsi à prédominer dans chacune d'elles. Tout se passe comme si la logique socio-économique dominante au sein d'une société n'était pas « proportionnelle » à la cohésion sociale, mais qu'il y avait des seuils, sinon des ruptures, au-delà desquels on passe d'une logique à l'autre. De ce fait, suivant le degré de cohésion sociale, trois modèles-types peuvent être distingués : la société libérale, la société segmentée, et la société sociale-démocrate³⁶. Ces logiques induisent des comportements propres aux trois types d'acteurs qui président aux relations sociales : les salariés (et les syndicats qui les représentent), les entreprises (c'est-à-dire à la fois les détenteurs du capital et/ou les directeurs) et enfin, l'Etat.

La confiance au sein d'une société varie considérablement d'un modèle à l'autre. Elle est d'autant plus grande dans les sociétés sociales-démocrates que la cohésion sociale y est plus développée. Cependant, une certaine confiance peut également émaner d'un système méritocratique dans la mesure où les individus sont amenés à penser que leur situation au sein de la société dépend de règles du jeu objectives et clairement déterminées, en l'occurrence celles du marché. Telle est la vision américaine de la confiance. Elle n'est pas très différente de celle qui prévaut dans une compétition sportive où la confiance est confiance dans l'objectivité des règles du jeu et l'assurance que la place occupée par chacun sera attribuée de manière objective, en application de ces règles. Chaque participant ne peut avoir confiance que s'il est assuré qu'en réalisant de meilleures performances que ses concurrents, il atteindra le rang auquel il aspire... pour autant que ces derniers ne bénéficient pas d'avantages indus tels que le dopage. Enfin, le degré de confiance est des plus faibles dans les sociétés où les privilèges émanent de pratiques corruptives ou encore si ceux-ci sont répartis selon le « bon plaisir du Prince ».

Cette logique est le résultat de l'histoire sociale d'une société en même temps qu'elle l'organise. C'est la raison pour laquelle il ne suffit pas d'appréhender les principales caractéristiques d'un autre système, par exemple du « modèle suédois » ou « nordique », et de les transposer. Toute la difficulté est d'appréhender les orientations initiales, la démarche qui a présidé à l'établissement d'un tel système et dont les changements – volontaires ou, plus souvent, involontaires – peuvent modifier sa logique interne et le rapprocher d'un autre système.

- **Cristallisation des relations sociales et stabilité des structures sociales**

A première vue, la société libérale fondée sur une économie de marché apparaît comme le système « premier » dont seule une action volontaire peut permettre de s'écarter peu ou

³⁶ Ne nous intéressant ici qu'aux sociétés capitalistes, nous occulterons sciemment un quatrième type de modèle : la société socialiste. Comme le définit Petr Mateju, ce dernier cas combine « une idéologie égalitariste d'inspiration socialiste et le fonctionnement d'un système de « nomenklatura » porteur de nombreux privilèges économiques et sociaux. ». Voir Mateju P. (1997).

prou. Costa Esping-Andersen envisage trois types ou régimes d'Etat-providence qu'il définit en fonction de leur degré de « démarchandisation », c'est-à-dire d'éloignement d'une économie de marché au sens classique du terme³⁷. Ainsi, la société segmentée constitue à ses yeux la structure sociale la plus stable dans la mesure où, spontanément, les individus ont tendance à s'organiser en groupes afin de préserver ou d'obtenir des avantages. A l'inverse, l'organisation et le maintien d'une économie de marché tout comme d'une société sociale-démocrate supposent un effort constant pour neutraliser les forces centrifuges de la société et les tendances structurelles à la stratification sociale par la défense des privilèges et des avantages acquis propres à toute société. Enfin, comme on a pu l'observer, l'inefficacité de la société socialiste rend problématique sa survie durable.

La multiplication de comportements déviants peut conduire un modèle à s'éloigner de la logique qui le fonde pour s'orienter vers une autre logique, ce qui ne signifie pas qu'il soit *facile*, ni même dans certains cas, simplement *possible*, d'imposer un changement de logique à une société. C'est pourquoi la transposition à la vie sociale d'un darwinisme économique naïf – qui voudrait que les entreprises qui n'adopteraient pas le mode d'organisation le plus performant seraient acculées à la faillite – paraît négliger un fait important : au sein d'un système social donné, les acteurs peuvent être incités à adopter des comportements qui, bien que contraires aux lois sociales qui le régissent, s'avèrent efficaces d'un point de vue personnel. Plus exactement, des comportements qui s'avèrent particulièrement efficaces sur le plan individuel au sein d'une société peuvent être contraires à son efficacité globale³⁸. Ainsi, pour prendre un cas extrême, dans une société fortement infiltrée par la mafia, la corruption peut à la fois permettre à des individus d'arriver plus rapidement à leurs fins et de bloquer son développement³⁹. Bo Rothstein explique qu'en raison d'un « piège social » – ce que d'autres appellent le « dilemme du prisonnier » – les théories standards du choix rationnel ne fonctionnent pas. En effet, d'après celles-ci, les agents économiques font leur choix après avoir classé leurs préférences pour maximiser leur utilité. Mais faire un choix rationnel dans une situation où l'on ne sait quel sera le comportement des autres agents ne dépend pas seulement des préférences exprimées. C'est en fait la question de savoir si les autres vont ou non coopérer qui devient décisive. Ainsi, la variable stratégique permettant d'éviter un « piège social » est le niveau de confiance dans le groupe, qui dépend du type et de l'importance des interactions sociales⁴⁰.

³⁷ Esping-Andersen G. (1999), *Les Trois mondes de l'Etat-providence*, Paris, PUF.

³⁸ Dans un ouvrage, par ailleurs fort intéressant, Thomas Philippon se demande si « même dans un pays où une partie des syndicats est idéologiquement opposée au dialogue social, qu'est-ce qui empêche les autres syndicats de se comporter différemment ? Si de bonnes relations entre patrons et employés donnent un avantage comparatif à certaines entreprises, pourquoi ne parviennent-elles pas à dominer le marché ? Si certains patrons se comportent en petits dictateurs, qu'est-ce qui empêche l'entrée massive d'entreprises où les relations sociales seraient meilleures ? ». Voir Philippon T. (2007), p.29. C'est négliger notamment qu'un syndicat qui privilégie le dialogue social sera en butte à la surenchère de ses concurrents et risquera de perdre des suffrages lors des élections professionnelles, sans parler des risques que prendra la direction de ce syndicat par rapport à la partie la plus offensive de ses mandants. C'est l'expérience en France de la CFDT.

³⁹ Voir Saviano R. (2007).

⁴⁰ Rothstein B. (2002), p. 290.

Les racines historiques de la cohésion sociale

La cohésion sociale n'est pas une caractéristique inhérente à la société suédoise. Depuis les années 1890 jusqu'au milieu des années 1930, « plus qu'aucun autre pays, la Suède était une nation de grèves et de *lock-outs* »⁴¹. Après 1928, année marquée par d'importants conflits sociaux, le gouvernement invita le syndicat des travailleurs *Landsorganisationen* (LO) et l'organisation patronale *Svenska ArbetsgivarFöreningen* (SAF) à réfléchir à l'organisation de relations du travail plus pacifiques. Après dix ans de négociations, un accord est finalement signé en 1938, plus connu sous le nom des accords de Saltsjöbaden. Son principal acquis réside sans doute dans le climat de confiance qui s'est progressivement établi entre partenaires sociaux. Comme l'observe Bo Rothstein, « cet accord étant en fait plus symbolique qu'irrévocable d'un point de vue légal, il reposait dans une large mesure sur la confiance mutuelle entre les dirigeants des deux organisations »⁴². Le président de LO, Arne Geijer, et celui de SAF, Bertil Kugelberg, vont dominer la scène sociale suédoise de la fin des années 1940 à 1966 et lier amitié. Dans ses mémoires, Kugelberg décrit ainsi Geijer :

« Déjà, après notre première réunion avec Arne, je fus fermement convaincu que j'avais rencontré un homme stable et plein de discernement, à la parole duquel on pouvait se fier. Des années de négociations et de voyages avec lui n'ont jamais démenti cette première impression. Il savait ce qu'il voulait, ses déclarations étaient droites et il s'en tenait à ce qu'il avait dit »⁴³.

Il n'en demeure pas moins que la confiance mutuelle qui a permis cette évolution sociale favorable ne s'est pas faite en un jour. Elle trouve ses racines dans la vie associative intense qui s'est développée en Suède dès la seconde moitié du XIX^e siècle, période historique qualifiée d'« âge des associations »⁴⁴. Parmi les plus influentes d'entre elles, nous trouvons le mouvement ouvrier, celui des paysans, la Ligue contre l'alcoolisme, les mouvements religieux non conformistes (*Free Church*). Toutes se sont construites en réaction à la bureaucratie, au clergé, à l'aristocratie et aux élites capitalistes qui contrôlaient la Suède au tournant du siècle⁴⁵. Bien avant les Accords de Saltsjöbaden, un Conseil national pour les affaires sociales a été institué. Son objectif, défini par la commission chargée d'en élaborer les statuts, illustre remarquablement l'état d'esprit prévalant déjà à cette époque en Suède :

⁴¹ Amark K. (1992), p.73.

⁴² Rothstein B. (2002), p. 327.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Petterson L. (1985).

⁴⁵ Cf. Rothstein B. (2002), p. 295.

« Le sentiment de solidarité qui s'est développé parmi les masses laborieuses, louable en lui-même, est néanmoins limité à ces masses et ne paraît pas souhaiter prendre en compte l'ensemble de la société dont elles partagent la responsabilité et au sein de laquelle elles jouent un rôle. Cet état d'esprit constitue un danger national qui doit être écarté dans l'intérêt général. Partout, le gouvernement est confronté à la tâche difficile d'atténuer les conflits d'intérêt et de réparer les fissures qui apparaissent dans les structures sociales »⁴⁶.

Ce conseil avait en charge les bourses du travail, la sécurité au travail, les logements sociaux et devait superviser l'assistance aux pauvres gérée par les collectivités locales. Loin de se substituer aux échelons locaux, cette organisation des relations professionnelles s'est au contraire appuyée sur les bourses du travail créées en 1902, qui réunissaient, au niveau national, les représentants des salariés et du patronat. En fait, la question des bourses du travail a été soulevée dès 1895 au conseil municipal de Stockholm où la commission alors chargée d'y réfléchir a affirmé qu'il s'agissait de ne surtout pas prendre exemple sur le système allemand, marqué par des relations conflictuelles entre le capital et le travail. A l'appui de ce constat, les syndicats locaux de Stockholm se sont prononcés en faveur d'une organisation corporatiste qui, favorisant la confiance mutuelle entre dirigeants du patronat et des syndicats, était seule susceptible, selon eux, d'assurer un fonctionnement correct des bourses du travail⁴⁷ (tableau 2).

De la cohésion sociale à la confiance

Les recherches menées dans différents pays n'ont pas permis d'établir un lien précis entre une confiance généralisée et le degré d'implication des individus dans des activités associatives ou des partis politiques⁴⁸. Cependant, selon Dietlind Stolle, l'adhésion à une association peut augmenter sensiblement le capital confiance des individus qui résulte principalement d'une auto-sélection des membres de ces associations, les gens peu confiants n'y adhérant que rarement⁴⁹. En réalité, le développement des associations peut avoir un effet très différent sur la confiance interpersonnelle, sinon contraire, en fonction de la configuration sociale de la population concernée. Dans une logique « tribale », les membres de chaque groupe se font confiance les uns les autres, mais sont méfiants à l'égard de toute personne extérieure au groupe. Rothstein et Uslaner prennent l'exemple des chrétiens évangélistes aux Etats-Unis qui se portent fréquemment volontaires pour diverses tâches collectives et font aisément la charité, mais uniquement à l'intérieur de leur

⁴⁶ *Ibid.*, p. 296.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 297, et du même auteur, (1992), *Den korporativa staten*, Stockholm, Norstedts.

⁴⁸ Uslaner E. (2002).

⁴⁹ Stolle D. (2000).

communauté⁵⁰. Cette logique peut également être le fait de corporations constituées pour défendre les intérêts d'une catégorie sociale spécifique, au détriment de l'ensemble de la collectivité. Robert Putnam qualifie de « liens affectifs » (*bonding*) les liens sociaux qui unissent des semblables et ont une forte composante affective⁵¹. Ils fondent un réseau « fermé » de relations, sinon une communauté, entre des personnes qui privilégient leur appartenance à une église, une secte, un mouvement féminin, ou tout autre groupement, généralement au détriment de l'extérieur, de ceux qui n'y appartiennent pas. On peut même supposer que l'effet négatif de ces liens sur la cohésion sociale générale sera d'autant plus fort que les personnes qui les privilégient au sein d'une minorité seront plus actives, par exemple en tant que leaders d'une secte ou d'une association de défense des intérêts de cette minorité. Putnam oppose à ces liens affectifs des relations qui établissent des passerelles (*bridging*) entre des individus ayant des appartenances différentes. Contrairement aux premiers, ces liens sont ouverts sur l'extérieur et favorisent l'intégration des gens, par-delà divers clivages sociaux. Il en est ainsi des mouvements en faveur des droits civiques ou des organisations religieuses œcuméniques. Ils favorisent la diffusion de la confiance au sein de l'ensemble de la société.

La Suède donne l'exemple d'une société dans laquelle des liens sociaux fondés initialement sur une appartenance de « classe », et en premier lieu à la classe ouvrière, se sont développés à tel point que, d'une manière ou d'une autre, leurs effets se sont propagés à l'ensemble de la société. Ceci ne signifie évidemment pas qu'il n'y a plus eu qu'une seule classe sociale et encore moins une seule coalition politique, mais que la recherche de la cohésion sociale, et ainsi, de solutions négociées plutôt que d'affrontements sociaux et de ruptures, ont eu tendance à prévaloir dans l'ensemble de la société, quelles que soient les coalitions politiques au pouvoir. L'organisation en « poupées russes » du tissu social suédois correspond fort bien à la description d'une société au sein de laquelle la confiance est renforcée par l'appartenance à des associations *bridging*, reliées à d'autres associations et à la société environnante⁵². Cette structuration de la société suédoise repose sur un réseau serré d'organisations qui s'étendent de la base au sommet de la société et poursuivent des objectifs complémentaires d'intérêt national. Le mouvement ouvrier comprend ainsi simultanément, non seulement les syndicats et le parti social-démocrate, mais également des organisations de consommateurs, de locataires, de formation continue, de retraités, de pompes funèbres, de scouts, etc. Il n'est pas rare que la même personne appartienne à plusieurs de ces organisations⁵³. L'intégration à la société – apprentissage de la démocratie,

⁵⁰ Rothstein B., Uslaner E (2005), p. 2.

⁵¹ Putnam R. (2000), p. 22 et suivantes. Putnam déclare qu'en développant cette distinction, il s'inspire de Ross Gittell et Avis Vidal (1998).

⁵² Voir Paxton P. (2002).

⁵³ D'après une étude menée en 1992 sur un échantillon de près de six mille personnes, 92 % des Suédois adultes appartenaient à une organisation volontaire au moins. Un Suédois adhère en moyenne à 2,9 organisations de ce type (4 selon les mesures). 85 % des salariés (62 % de l'ensemble des adultes) étaient membres d'un syndicat, 33 % des adultes suédois étaient membres d'une organisation sportive ou de plein air, 32 % d'une coopérative, 27 % d'une organisation de locataires et 12 % d'une association culturelle (cité par Rothstein B. (2002), pp. 299-300).

mais aussi de la participation, sinon de la négociation sociale plutôt que de la rupture de dialogue – passe ainsi par l'appartenance à une ou plusieurs organisations qui s'inscrivent elles-mêmes dans un réseau englobant plus ou moins l'ensemble de la société.

Dans ce contexte, il n'est peut-être pas étonnant que la volonté de préserver la cohésion sociale tende à l'emporter sur toute autre considération. Il est intéressant de comparer les réactions suédoises à celles observables au Danemark face à des phénomènes qui remettent en question la cohésion sociale, comme la crise déclenchée par les « caricatures danoises ». Observateur attentif du Danemark et de la Suède et correspondant du journal *Le Monde* dans les pays nordiques, Olivier Truc nous explique ainsi, en schématisant, que ces différences tiennent au fait que les Danois font prévaloir la liberté sur toute autre considération. D'où, par exemple, leur réticence à suivre les consignes données par le gouvernement dans le cadre de sa campagne nationale contre le tabac, ou encore leur refus de limiter la liberté de leurs caricaturistes pour satisfaire aux exigences de groupes ou de pays musulmans. En Suède, au contraire, la priorité est donnée à la préservation de la paix sociale et au dialogue avec ceux qui ne partagent pas les valeurs libérales, même si cela implique de limiter l'expression de désaccords. Les attitudes qui ont prévalu respectivement au Danemark et en Suède au moment de cette crise ont été révélatrices de cette divergence dans les priorités nationales.

L'évolution des revenus élevés dans une société égalitaire : Suède 1903-2004

Comme nous l'avons vu dans la première partie, on observe en général une nette corrélation entre la réduction des inégalités au sein d'un pays et la confiance qui le caractérise. Etudiant l'évolution des hauts revenus en Suède entre 1903 et 2004⁵⁴, Jesper Roine et Daniel Waldenström expliquent qu'en dépit d'un plus grand niveau d'inégalité que dans les autres pays européens en 1903, la part des revenus du décile le plus élevé diminue fortement au cours des quatre-vingt premières années de la période considérée, notamment en raison d'une baisse extrêmement forte de la part du 1 % de la population bénéficiant des revenus les plus importants, passant de 46 % à 23 % du total des revenus (hors gains en capital) entre le début du siècle et 1980⁵⁵. Pour une grande part, cette régression date d'avant l'expansion de l'Etat-providence. En 1950 déjà, les revenus suédois les plus élevés étaient inférieurs à ceux des autres pays européens. Dans les premières décennies, cette baisse pouvait être principalement attribuée à celle des revenus du capital. En revanche, à partir du milieu des années 1930, cette baisse s'explique également par une réduction de l'éventail des salaires. La réduction des inégalités s'est poursuivie entre 1950 et 1980 mais de manière beaucoup plus modérée que précédemment. Au cours des deux dernières décennies, le constat est différent selon que l'on tienne compte ou non des revenus du capital. En les incluant, on observe un accroissement substantiel des inégalités, en raison principalement d'une forte hausse du prix d'actions par ailleurs très inégalement

⁵⁴ Un système moderne d'imposition des revenus a été institué en Suède en 1902.

⁵⁵ Roine J., Waldenström D. (2006), p. 7.

réparties. Mais si l'on ne retient pas les revenus du capital, la part des revenus les plus élevés paraît stable. Cela suggère qu'au cours des dernières décennies, la Suède s'est nettement distinguée des pays anglo-saxons comme des pays de l'Europe continentale. Si l'on regarde, sur l'ensemble du XX^e siècle, l'évolution du centile de la population bénéficiant des plus hauts revenus (gains en capital inclus), on observe que ces revenus – qui étaient de trois cent fois supérieur au revenu moyen au début du siècle – ne le sont plus que de vingt-cinq fois dans les années 1970, pour remonter à plus de cent à la fin des années 1990.

La plupart des pays occidentaux ont connu une forte baisse de leurs revenus les plus élevés durant la première moitié du XX^e siècle. En revanche, on observe des différences significatives entre les pays anglo-saxons et ceux d'Europe continentale au cours des trente dernières années. Roine et Waldenström concluent :

« Nous ne savons pas dans quelle mesure la distribution égalitaire des revenus en Suède résulte principalement des progrès de l'Etat-providence ou si c'est son histoire qui a peut-être fait de la Suède une société égalitaire »⁵⁶.

On observe en Suède, depuis le début des années 1990, une évolution de l'éventail des revenus qui ne laisse pas d'être préoccupante au regard de la stratégie d'égalité et de son apport à la cohésion sociale. La « stratégie d'égalité »⁵⁷ suédoise semble menacée par l'écart de progression des revenus des déciles les plus favorisés et les moins favorisés (tableau 3). Le dixième décile a ainsi vu son revenu progresser cinq fois plus vite que le premier décile au cours de la période 1991-2006. Il est possible de mesurer ce creusement des inégalités de revenu en Suède de deux autres manières. On peut d'abord retracer l'évolution de la part du revenu national détenue par le 1 % et les 10 % les plus riches. Comme le montre le graphique 1, elle progresse substantiellement depuis 1990, alors qu'elle était presque constante entre 1975 et 1990. L'indice de Gini évolue aussi à la hausse entre 1991 et 2006, qu'on le mesure en incluant ou en excluant les gains en capital (graphique 2). Brandolini et Smeeding⁵⁸ parviennent à un constat similaire pour la Suède qui, à partir du milieu des années 1990, voit son niveau d'inégalité de revenus augmenter nettement et le degré de redistribution de son système socio-fiscal se contracter. Cette dynamique des inégalités de revenu pourrait agir comme un acide sur la cohésion sociale suédoise : des inégalités en forte progression signaleraient en effet une dégradation à venir de la cohésion sociale selon l'analyse développée par Rothstein et Uslaner⁵⁹.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁷ Palme J. (2006).

⁵⁸ Brandolini A., Smeeding T.M. (2006).

⁵⁹ Rothstein B., Uslaner E. (2005).

LE DEFI DE L'ADAPTATION : ENTRE OUVERTURE ET PROTECTIONS SOCIALES

Nous tenterons ici de prendre la mesure du défi de l'adaptation suédoise au contexte d'eupéanisation et de mondialisation. Cette adaptation peut-elle menacer le cœur de la méthode suédoise ? Il s'agira d'évaluer la performance économique et sociale de la Suède dans la phase actuelle de mondialisation et d'établir une comparaison avec les autres pays nordiques. Le développement suédois demeurant une référence mondiale, le tableau d'ensemble est donc celui d'une légère régression économique sur fond de remarquables fondamentaux sociaux⁶⁰. Mais la crainte de cette régression a pu déclencher des politiques d'adaptation excessives aux contextes mondial et européen, susceptibles d'affaiblir la cohésion sociale et, finalement, de compromettre le développement suédois à long terme. L'ouverture « fonctionnelle » suédoise est en effet remarquable dans la période contemporaine. Mais l'équilibre entre ouverture et amortissement a peut-être été perdu de vue, au regard notamment de l'affaiblissement de certaines protections collectives. En outre, les politiques d'immigration et d'éducation ont elles aussi évolué sous la pression de l'ouverture internationale et nous tentons d'en apprécier l'orientation.

La performance économique et sociale de la Suède

La Suède fait très bonne figure parmi les 177 pays évalués par les Nations unies dans le Rapport sur le développement humain. Sixième au classement général de 2005, elle se classe septième en matière d'espérance de vie, quatorzième en matière d'éducation et treizième en matière de richesse par habitant. Mais il faut la comparer à des références pertinentes. Si elle fait mieux que la grande majorité des pays de l'OCDE, elle occupe une position intermédiaire par rapport à ses pairs nordiques, devançant la Finlande et le Danemark, distancée par l'Islande et la Norvège. Elle était pourtant en deuxième position sur cinq pays en 1975 et 1995. Le taux de croissance de son indice de développement humain (IDH) est le plus faible des pays nordiques entre 1995 et 2005 (tableau 4). Si l'on regarde de plus près sa performance dans les trois critères retenus pour calculer l'IDH, on constate que c'est en matière de produit intérieur brut (PIB) par habitant que la Suède réalise la moins bonne performance en 2005 parmi les pays nordiques. Elle est avant-dernière en matière d'éducation mais première en matière d'espérance de vie (tableau 5). Cette intuition d'une régression économique relative est confirmée par l'examen de l'évolution du PIB par tête de 1970 à 2006. Si la Suède est le premier pays nordique en termes de revenu par habitant en 1970, elle se fait distancer par l'Islande et la Norvège dès 1980 et ne parvient pas à rattraper son retard, se faisant même dépasser par le Danemark en 2000 avant de reprendre la troisième place en 2006 (tableau 6).

⁶⁰ On trouvera notamment de nombreuses références sur la « (re)définition des frontières de l'Etat-providence » dans la thèse de doctorat de Nathalie Morel citée en bibliographie.

En 2006, l'écart de revenu par habitant observé entre la Suède et les Etats-Unis était de l'ordre de 20 %. La productivité suédoise était relativement forte, l'écart avec les Etats-Unis sur ce terrain étant limité (tableau 7). Le graphique 3 confirme d'ailleurs qu'après une période difficile au début des années 1990, elle a recommencé à augmenter à la fin des années 1990 pour reprendre la deuxième place des pays nordiques derrière la Norvège. La performance de croissance et de développement suédoise est donc remarquable, en dépit d'un léger déclin économique amorcé dans les années 1980 et qui n'a pas été comblé depuis, en comparaison avec les pays nordiques les plus prospères. Lindbeck a interprété les difficultés suédoises survenues à partir de 1970 comme le produit du renoncement partiel à ce qu'il identifie comme les éléments clés du développement suédois de 1870 à 1970⁶¹ : ouverture internationale, libéralisation, modestie et efficacité de la puissance publique et vitalité de la société civile. La stratégie de croissance mise en œuvre par la Suède, en particulier depuis son intégration à l'Union européenne (UE), vise à renouer avec une ouverture forte et une adaptation résolue aux marchés internationaux. Il nous reste à déterminer la meilleure manière d'évaluer cette stratégie.

Ouverture structurelle et fonctionnelle de l'économie suédoise

La distinction, sur le plan économique, entre « petits » et « grands » pays apparaît dès la seconde moitié du XIX^e avec les travaux de John Stuart Mill consacrés à la théorie du commerce international⁶². Les « petits pays » sont plus ouverts économiquement que les autres et développent en outre des stratégies de croissance qui accentuent encore cette ouverture (compétitivité, concurrence fiscale, politiques de l'offre). Ils sont ainsi plus à même que les « grands pays » de tirer profit d'une mondialisation économique qui leur permet de compenser le handicap de l'exiguïté de leur marché intérieur. Plus vulnérables aux changements structurels, ils s'y adaptent cependant plus rapidement que les « grands pays ». Il est utile à cet égard de se référer à la distinction opérée par Demas entre « ouverture structurelle » et « ouverture fonctionnelle » sur le plan économique⁶³. L'auteur distingue ainsi, pour les « petits pays » inséré dans les échanges internationaux, ce qui relève de la contrainte d'un côté, et du libre choix de l'autre. Le « petit pays » est en effet structurellement ouvert vers l'extérieur du fait de ses ressources internes limitées. Mais il peut choisir d'accentuer cette ouverture en la doublant d'une ouverture résolue, c'est-à-dire d'une stratégie visant à tirer le meilleur parti de son environnement économique. Dans le cas de la Suède, l'insertion dans le marché unique depuis 1995 a clairement accéléré l'ouverture internationale.

⁶¹ Lindbeck A. (2000).

⁶² Mill J. S. (1844).

⁶³ Demas W. 1965).

Comme le remarquent à juste titre Alesina et Spolaore⁶⁴, l'émergence depuis 1945 d'un nombre croissant de petits Etats souvent très intégrés dans les échanges internationaux est un phénomène mondial. Elle correspond à un double processus « d'intégration économique » et de « désintégration politique ». La différence entre l'ordre mondial et le régime européen est néanmoins de taille. En effet, les petits Etats européens se « réintègrent » économiquement et politiquement au niveau européen et sont ainsi capables de modifier considérablement leur échelle de souveraineté économique et politique. Laurent et Le Cacheux expliquent quant à eux que, pour un « petit pays », les instruments de l'ajustement à un choc macroéconomique négatif (une récession, avec montée du chômage) ne présentent pas les mêmes caractéristiques, et ne produisent donc pas les mêmes effets que pour un « grand »⁶⁵ : parce que l'économie du premier est très ouverte – tant du point de vue du commerce des biens et services que du point de vue des investissements directs étrangers et autres flux de capitaux – une politique budgétaire n'a que peu d'effets sur la demande interne, celle-ci se dispersant à l'étranger par le canal des importations. A l'inverse, les politiques de compétitivité – qui visent à réduire les coûts de production des entreprises installées sur le territoire, grâce à la modération salariale ou à la baisse des impôts et des charges pesant sur les entreprises ou sur la main-d'œuvre – ont un puissant impact de stimulation de l'offre, grâce aux gains de compétitivité (tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation) et aussi parce que les flux de capitaux et les implantations d'entreprises étrangères sur le territoire national sont très sensibles aux différentiels de rendements nets de l'investissement, ce qui incite à user notamment des armes de la concurrence fiscale.

Comme d'aucuns le soulignent, il y a donc une cohérence entre le fait que la Suède renonce aux instruments keynésiens au cours des années 1990 et le fait que l'ouverture économique du pays se soit accentuée dans le cadre de l'intégration européenne et de la mondialisation⁶⁶. La question est désormais de savoir si une telle stratégie de croissance est viable.

Les réponses macroéconomiques à l'ouverture

• L'extraversion économique suédoise : européanisation et mondialisation

L'ouverture fonctionnelle de la Suède se mesure d'abord par la part des échanges commerciaux internationaux dans le PIB national (taux d'ouverture). Le graphique 4 révèle à cet égard que si la Suède était le pays nordique le moins ouvert en 1970, elle n'est dépassée en 2006 que par le Danemark, son taux d'ouverture ayant progressé de 27 % en 1991 à 47 % en 2006. Cette ouverture est liée à l'intégration au marché unique (tableau 8).

⁶⁴ Alesina A., Spolaore E. (2003).

⁶⁵ Laurent E., Le Cacheux J. (2006).

⁶⁶ Voir par exemple Erixon L. (2005).

Les échanges avec le marché unique représentent 60 % des échanges de la Suède.

L'ouverture financière de la Suède n'est pas moins remarquable. En l'espace de vingt-cinq ans, la Suède a presque multiplié par trente son ratio d'investissements directs à l'étranger (IDE) sur PIB, et alors qu'elle était une des économies nordiques les moins ouvertes financièrement, elle se plaçait en tête du classement en 2006, avec un écart de près de 30 points de pourcentage sur la Norvège et de près de 20 points de pourcentage sur la Finlande (graphique 5). Ce qui frappe, c'est la rapidité avec laquelle s'est opérée cette ouverture, multipliée par un facteur 5 en seulement dix ans (1995 à 2006).

La Suède s'est également fortement mondialisée et européanisée sur le plan boursier. La part des sociétés cotées en bourse détenues par des étrangers, inférieure à 10 % en 1990, a été multipliée par un facteur 3 pour atteindre près de 40 % en 2007 (graphique 6). La stratégie de croissance typique d'un petit pays, on l'a vu, repose sur une politique de compétitivité qui se révèle payante. Le graphique 7 indique que la Suède a consenti un effort considérable de baisse des coûts relatifs de main-d'œuvre entre 1990 et 2007. En 1990, sa position concurrentielle était parmi les plus mauvaises des pays nordiques et bien en-deçà de celle de la zone euro. En 2007, la situation est totalement inversée. Ici encore, la Suède paraît avoir poussé plus loin que les autres pays nordiques sa logique économique de petit pays (graphique 7).

Dans quelle mesure cette stratégie de croissance extravertie remet-elle en cause le socle de la politique économique suédoise, déjà mis à mal par la crise du début des années 1990 ?

• Le modèle Rehn-Meidner est-il encore d'actualité ?

La Suède a longtemps suivi une politique économique originale élaborée en 1951 par deux économistes du syndicat LO, Gösta Rehn et Rudolf Meidner. Cette politique fut principalement appliquée de la fin des années 1950 au premier choc pétrolier de 1973-1974⁶⁷. Ses grandes lignes peuvent être exposées ainsi :

- des politiques budgétaires et monétaires restrictives. Ces politiques déterminent le niveau global de la demande. Elles doivent donc éviter que des profits engendrés par une demande excédentaire ne conduisent les entreprises à accorder des augmentations de salaires inacceptables pour un pays soumis à une forte contrainte de compétitivité ;
- une politique de solidarité salariale (à travail égal salaire égal) ayant pour double objectif l'équité sociale et l'efficacité économique. En obligeant les entreprises et les secteurs peu rentables à aligner leurs salaires sur les plus productifs, on accélère le déclin des premiers et on favorise donc la modernisation de l'économie ;
- l'augmentation du chômage qui risque de résulter de l'application des deux premiers principes doit être contrecarrée par une politique active du marché du travail. Cette dernière est rapidement devenue la pièce maîtresse de la politique suédoise.

Mais ce modèle, initialement élaboré en période d'expansion économique, s'est révélé de plus en plus difficile à appliquer en période de crise. L'adaptation de la main-d'œuvre trouve toute sa mesure quand des secteurs en expansion recherchent une main-d'œuvre

⁶⁷ Cf. Grjebine A. (1991).

qualifiée qui peut leur être fournie par une politique systématique de recyclage des secteurs en perte de vitesse. Cette adaptation devient plus problématique quand l'offre d'emploi tend à stagner en raison d'une croissance faible, voire négative. Or la récession qu'a connue la Suède au début des années 1990 a été pire encore que celle des années 1930. Le PIB suédois a été négatif pendant trois années consécutives (1991-1993) et l'offre de travail a diminué drastiquement au cours de cette période. Le chômage est ainsi passé de 1,7 % en 1990 à 9 % en 1993, la Suède s'engageant à son tour sur la voie du chômage de masse, à la suite des autres pays membres de l'OCDE. L'exemple des formations est à ce titre parlant : après avoir culminé à 41,1 % du budget total consacré au marché du travail en 1990-1991, la part consacrée à la formation a baissé de manière quasi continue dès 1992 (35,5 % en 1992-1993, 25,5 % en 1993-1994, 20,6 % en 1997) pour ne plus représenter que 18,6 % en 2003, après une embellie passagère l'année précédente (29,5 % en 2002). Une part non négligeable de ces dépenses de formation fut engagée en dehors du Fonds national pour le marché du travail (AMS), notamment dans le programme « Knowledge Voost » (*Kunskapslyftet*) des années 1997-2002. Mis en œuvre dans le but d'élever le niveau d'éducation et de réduire le chômage des adultes n'ayant atteint que le niveau de l'école primaire, ce programme répondait également à une économie de l'offre. Dès la fin de la première année, il concernait déjà 2 % de la population en âge de travailler. Il n'en demeure pas moins que d'autres programmes, non prévus par le modèle Rehn-Meidner, ont connu un développement considérable. Ainsi, celui en faveur des handicapés du travail qui n'atteignait que 7,6 % de ces dépenses en 1965 s'est-il élevé à 43,8 % en 1990-1991 et représentait-il encore 37,2 % en 2003. De même, les subventions à l'emploi, encore négligeables en 1990-1991 (1,2 %), n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 1995-1996 pour atteindre 13,6 %. Elles représentaient encore 11,6 % en 2003. En 1997, ces subsides ne concernaient que 1,9 % des personnes bénéficiaires de programmes du marché du travail financés par l'AMS et d'autres autorités publiques. En 2003, ce taux s'élevait à 17,5 %⁶⁸. De manière générale, le nombre de personnes bénéficiaires a progressivement diminué jusqu'en 2004, de même que la part du PIB consacrée à de telles dépenses. Lennart Erixon observe qu'en 2000, les dépenses consacrées à ces programmes représentaient une part du PIB inférieure à ce qu'elle était au Danemark ou aux Pays-Bas, deux pays comptant pourtant moins de chômeurs que la Suède. En même temps, après deux réductions successives des allocations chômage – de 90 % à 80 % du salaire de référence en 1993 sous le gouvernement « non socialiste », puis de 80 % à 75 % sous le gouvernement social-démocrate en 1996 – le rétablissement de l'équilibre budgétaire en 1997 permit de relever le plafond des allocations chômage. Ce système fut révisé en 2001-2002, afin d'augmenter à la fois le taux effectif des allocations chômage et la flexibilité.

Lennart Erixon s'interroge ainsi sur l'applicabilité du modèle Rehn-Meidner aujourd'hui⁶⁹. Si la situation actuelle n'est guère favorable à la mise en œuvre d'une politique keynésienne, elle répond en revanche à la première règle du modèle Rehn-Meidner. Dans ce modèle, le plein emploi doit en effet être recherché dans le contexte d'une politique macroéconomique restrictive. En ce sens, l'adhésion de la Suède à l'Union européenne en 1995 tout comme l'indépendance acquise de la Banque centrale (après un changement

⁶⁸ Erixon L. (2008), p. 46.

⁶⁹ *Ibid.*

constitutionnel en 1998) d'une part, et le renforcement des contraintes de compétitivité inhérentes à la mondialisation d'autre part, invitent en toute hypothèse à le faire. Erixon montre par ailleurs que les distorsions au modèle Rehn-Meidner apparues au milieu des années 1970 s'expliquent notamment par des erreurs de politique macroéconomique, un affaiblissement de la position du principal syndicat LO et une moindre coordination des négociations salariales – ces données résultant elles-mêmes de la mondialisation croissante des grandes entreprises suédoises et de l'exacerbation de la concurrence internationale. De surcroît, la révolution technologique et la création de nouveaux emplois en grand nombre dans le secteur des technologies de l'information et de la communication ont certainement élargi l'éventail des salaires et favorisé des négociations salariales décentralisées et individualisées. En conclusion de son étude, Lennart Erixon observe :

« La politique économique suédoise depuis le milieu des années 1970 peut être considérée comme hybride, comportant des aspects keynésiens, d'autres néo-monétaristes et des caractéristiques propres au modèle Rehn-Meidner. La combinaison d'une politique du marché du travail et de règles fiscales et monétaires rigoureuses du début des années 1990 au milieu des années 2000 était, au moins en théorie, compatible avec le modèle Rehn-Meidner. De manière peut-être paradoxale pour un observateur étranger, durant cette période, la Suède a mieux réussi que la plupart des autres pays de l'OCDE à combiner une forte croissance de la productivité et des taux d'inflation bas, mais n'est pas parvenue à maintenir un bas niveau de chômage et le faible différentiel des revenus des années 1970 et 1980, alors même que l'application précédente du modèle Rehn-Meidner avait contribué à une situation dans laquelle un chômage faible et un différentiel de revenus réduit avaient été institutionnalisés en Suède »⁷⁰.

L'inflexion des politiques macroéconomiques à partir du milieu des années 1990 semble finalement montrer que le modèle Rehn-Meidner est toujours applicable, sous une forme modifiée.

• L'austérité macroéconomique

La rigueur, voire l'austérité macroéconomique a été généralisée dans la Suède des années 1990 et a sévèrement touché les dépenses publiques comme la politique monétaire. Ainsi, les finances publiques ont été spectaculairement assainies, notamment du fait de la réduction drastique de la dette publique (sa part dans le PIB ayant été réduite de quarante points en moins de dix ans) et des dépenses publiques (baisse de près de vingt points), tandis que le solde public s'améliorait (graphique 9). Quant aux dépenses sociales, elles ont été réduites de près de dix points en quinze ans, même si la Suède demeure le pays de l'Union européenne qui consacre la plus grande part de sa richesse nationale aux dépenses sociales (graphique 10). Si ces dépenses ont donc eu tendance à baisser après leur niveau record de 1993, elles demeurent aujourd'hui proches de leur niveau des années 1980 (graphique 11).

La politique monétaire et de taux de change appliqués par la Suède depuis la crise financière du début des années 1990 est la chronique d'une conversion à la plus grande

⁷⁰ *Ibid.*, p. 64.

rigueur monétaire. L'inflation a été vaincue et stabilisée autour de 2 %. Dans le même temps, la stratégie d'extraversion économique et de compétitivité a permis de dégager des excédents de la balance courante de plus en plus importants (voir graphique 8). On retrouve ici la logique économique du petit pays, qui peut se satisfaire d'une politique monétaire restrictive ou neutre dès lors qu'il s'engage dans une stratégie de compétitivité. Pour autant, cette politique a sans doute été inutilement restrictive, sous l'influence d'un cadre institutionnel trop rigide. Francesco Giavazzi et Frederic S. Mishkin recommandent ainsi à la Riksbank (Banque centrale suédoise) de mieux prendre en compte la double nature de son mandat – qui vise simultanément la réduction de l'inflation et du chômage –, de s'orienter vers une politique monétaire plus expansionniste, de dialoguer plus efficacement avec le Parlement et enfin de soumettre ses futurs responsables à des auditions parlementaires⁷¹.

• L'adaptation fiscale

La politique fiscale suédoise s'est adaptée au contexte d'ouverture croissante liée à l'eupéanisation et à la mondialisation, même si la Suède conserve un régime fiscal qui la distingue parmi les pays développés. Comme le note Ganghof, deux stratégies bien différentes peuvent permettre aux Etats-providence de faire face à la pression de la concurrence socio-fiscale :

« soit déplacer la charge fiscale vers l'imposition du travail et la consommation (stratégie de modération fiscale), soit donner la faveur aux revenus du capital au sein de l'imposition des revenus (stratégie de différenciation fiscale) »⁷².

C'est en faveur de cette dernière qu'ont opté les pays nordiques au début des années 1990.

Par ailleurs, la taille des pays joue un rôle non négligeable dans les modèles de concurrence fiscale contemporains. Dehejia et Genschel résument cette question à un arbitrage entre la perte de revenu interne et le gain de revenu externe résultant d'une baisse de l'imposition⁷³. Plus le pays est petit au sens économique du terme, plus cet arbitrage a tendance à pencher en faveur d'une baisse des taux et donc vers une stratégie de concurrence fiscale. L'autre raison pour laquelle un pays a tendance à privilégier cette stratégie tient au fait qu'étant petit, il s'expose moins que les grands pays à la menace d'une sanction, c'est-à-dire une baisse stratégique des taux d'imposition en représailles. L'argument se résume donc de la manière suivante : les petits pays vont avoir avantage plus que les grands à taxer faiblement les bases mobiles, notamment le capital. Lorsque le pays est grand, cet avantage décroît considérablement, à mesure qu'augmente le périmètre des revenus fiscaux intérieurs. Une autre manière de comprendre le problème consiste à dire que la concurrence fiscale a en principe bien plus de conséquences sur les petits pays que sur les grands, car ces derniers ont moins à perdre que les premiers à la mobilité sortante des capitaux.

⁷¹ Giavazzi F., Mishkin F. S. (2006).

⁷² Ganghof S. (2006).

⁷³ Dehejia V., Genschel P. (1999).

Le tableau 9 rend compte de la coordination des économies du modèle nordique face aux pressions induites par l'intégration financière, la Suède, la Norvège et la Finlande ayant adopté entre 1991 et 1993 le même régime d'imposition duale du capital et du travail avec des taux d'imposition extrêmement proches réduisant au maximum les différences qui les caractérisaient en la matière⁷⁴. Cette stratégie de dualisation fiscale conduit à éroder, au nom de l'efficacité fiscale, l'équité des modèles nordiques. On peut donc logiquement s'attendre à une hausse des inégalités de revenus en Suède du fait de cette réforme (*cf. infra*). D'autant plus que la Suède a accentué cette différenciation fiscale par une politique de modération fiscale visant à réduire l'imposition sur les bases les plus mobiles en augmentant le poids de l'imposition sur le travail. Pour autant, cette politique demeure de portée modeste (graphique 12). Il y a bien eu déplacement de la charge fiscale des bases mobiles vers les bases immobilières, mais l'essentiel de la dynamique s'est produite entre 1965 et 1980. Cependant, après cette date, la tendance demeure, voire même s'accroît. La Suède a ainsi abaissé le taux d'imposition de ses entreprises de 1981 à 2007, plus encore que la Norvège ou le Danemark (tableau 10).

Immigration et cohésion sociale

S'agissant du rapport entre immigration et cohésion sociale, le cas des pays scandinaves est particulièrement intéressant. L'intégration de personnes originaires de cultures différentes serait-elle plus difficile dans une société caractérisée par une forte cohésion sociale que dans une société fondée sur la diversité ? Les premières ne vont-elles pas craindre qu'un afflux d'immigrés ne remette en question leur cohésion sociale ? A l'opposé, des sociétés témoignant d'une forte cohésion sociale ne se sentent-elles pas suffisamment assurées de la pérennité de leurs valeurs et de leurs institutions pour accepter aisément l'intégration de nouveaux arrivants ? Une réponse à ces questions doit également intégrer le comportement des populations immigrées. Il est évident que le processus d'intégration ne fonctionne pas de la même manière si elles se replient sur leur communauté ou si au contraire elles font des efforts en vue de participer activement à la vie de la collectivité d'accueil. Au vu des expériences de trois pays nordiques (la Finlande et l'Islande n'ayant connu jusqu'à présent qu'une immigration limitée), les réponses sont diversifiées : le Danemark se montre en effet de plus en plus rétif à l'immigration, alors que les frontières de la Suède et de la Norvège restent, pour l'heure, largement ouvertes.

⁷⁴ Le Danemark avait adopté un régime fiscal très proche de celui-ci dès les années 1980.

• Une progression rapide de l'immigration

Ces dernières années, les flux annuels d'immigration en Suède se sont amplifiés jusqu'à atteindre ceux observés dans les années 1970 (graphique 13). Ils dépassent en 2007 le seuil symbolique des 1 % de la population, fait sans précédent dans l'histoire suédoise. En 1940, les personnes nées à l'étranger ne représentaient que 1 % de la population suédoise. En 1970, elles en représentaient 7 % et en 2006, 12,9 %. Si l'on y ajoute les Suédois dont les deux parents sont nés à l'étranger, ce pourcentage atteint 16,7 % de la population en 2006. Pour sa part, la démographe Michèle Tribalat a calculé la proportion de jeunes d'origine étrangère (0-17ans) en appliquant successivement la définition stricte qui prévaut en Suède (deux parents immigrés) puis une définition plus large adoptée en France (au moins un parent immigré)⁷⁵. Selon l'une ou l'autre définition, on compte en 2007 en Suède 15,7 % et 26,2 % de jeunes d'origine étrangère dans la population totale de la tranche d'âge considérée (contre 14,4 % et 22,4 % aux Pays-Bas en 2007, 10,4 % et 17,9 % en France en 2005, 9,7 % – définition stricte – au Danemark en 2007 et 8,4 % – définition stricte – en Norvège en 2006). Ainsi, en Suède, plus d'un jeune sur quatre a au moins un parent d'origine étrangère.

Selon les statistiques du Statistiska Centralbyrån, sur une population totale de 9 113 000 habitants, la Suède comptait au 31 décembre 2006, 1 526 177 personnes nées à l'étranger ou en Suède, mais dont les deux parents étaient nés à l'étranger. Parmi elles, 373 769 personnes avaient des origines nordiques (hors Suède), 276 065 étaient originaires de l'Europe des 27, dont 65 242 de Pologne et 55 608 d'Allemagne ; on comptait 285 640 personnes originaires du reste de l'Europe (Turquie comprise), dont 110 624 de l'ex-Yougoslavie, 69 286 de Bosnie-Herzégovine et 65 720 de Turquie ; 108 856 d'Afrique, dont 27 346 de Somalie, 74 153 de l'Amérique du Sud ; Par ailleurs, 109 348 personnes étaient originaires d'Irak, 71 873 d'Iran et 42 100 du Liban.

De nombreuses études mettent en évidence la relation négative entre l'hétérogénéité ethnoculturelle d'une part, la cohésion sociale et la confiance qu'elle secrète d'autre part. A première vue, cette relation sera d'autant plus négative que la politique suivie tendra à favoriser la formation de communautés distinctes plutôt que l'intégration des immigrés. Dans la même veine, plusieurs auteurs avancent que la confiance est d'autant plus faible que la diversité ethnique va de pair avec une forte ségrégation et de fortes inégalités entre les groupes⁷⁶. Selon Staffan Kumlin et Bo Rothstein :

« Il y a un risque qu'une société qui promeut le multiculturalisme endommage la cohésion de l'ensemble de la société et réduise de ce fait son capital social. En effet, les groupes favorisés par une telle politique (par exemple en disposant de leurs propres écoles) vont développer une méfiance à l'égard de ceux qui appartiennent à d'autres groupes ou à l'égard de la majorité de la population. Le renforcement de la confiance intra-groupe peut bien se faire au détriment de la société dans son ensemble »⁷⁷.

⁷⁵ Tribalat M. (2008), « Effets démographiques de l'immigration étrangère », *Futuribles*, n° 343, pp. 41-60.

⁷⁶ Uslaner E. (2006).

⁷⁷ Kumlin S., Rothstein B. (2007), p. 5.

Dans le même esprit, pour certains auteurs, la confiance résulte pour une bonne part de l'importance et de la qualité des communications interpersonnelles et la diversité ethnique tend à affaiblir cette dernière⁷⁸.

• Un traitement institutionnel équitable

Se fondant sur des enquêtes d'opinion conduites en 1999 et portant sur la région de Göteborg (1,5 millions d'habitants), Staffan Kumelin et Bo Rothstein se sont penchés sur la confiance dont témoignent les groupes minoritaires. Il leur est ainsi apparu que la différence de confiance observée entre les individus appartenant à des groupes minoritaires et ceux issus de la majorité (les « Suédois de souche ») tend à diminuer au fur et à mesure que les premiers éprouvent le sentiment de bénéficier d'un traitement équitable de la part des institutions et que leurs contacts de voisinage se multiplient.

Le British Council et le Migration Policy Group de la Commission européenne ont publié, en septembre 2007, un rapport intitulé *Migrant Integration Policy Index*. Ce rapport examine les politiques d'intégration suivies par les vingt-sept pays de l'UE plus la Norvège, et les classe selon six critères : l'accès au marché du travail, la réunification familiale, la résidence à long terme, la participation politique, l'accès à la nationalité, et la législation anti-discriminatoire. Il apparaît que la Suède se classe au premier rang, non seulement sur l'ensemble des critères, mais également pour chacun d'eux. Appelé au pouvoir à la suite des élections générales de l'automne 2006, le gouvernement de centre-droite a certes rendu l'immigration en Suède plus difficile, mais il a cependant instauré de nouvelles mesures visant à faciliter l'intégration des immigrants sur le marché du travail, telles que l'anonymat des candidatures aux emplois de la fonction publique, l'instauration d'une commission parlementaire chargée d'envisager de nouveaux emplois pour les immigrés, le développement des emplois de service à domicile et des emplois de débutants, etc.

• Immigration et emploi

Dans son rapport sur l'économie de la Suède publié en 2007, l'OCDE note que « les immigrants de ces dix dernières années représentent une part de la population en âge de travailler plus forte que partout ailleurs en Europe, sauf en Irlande ». Il souligne en revanche que « la proportion de ceux qui immigreront pour des raisons professionnelles est plus faible que dans la majorité des autres pays »⁷⁹. En fait, « depuis la fin des années 1980, les flux migratoires se montrent bien moins réactifs à la situation du marché du travail suédois : ce sont avant tout des raisons politiques, humanitaires et familiales qui motivent l'immigration ». Il apparaît notamment que les liens familiaux sont devenus la première cause d'immigration en Suède, que celle-ci a pour motif le regroupement familial ou la formation d'un foyer – des immigrants ou descendants d'immigrants trouvant un conjoint dans leur pays d'origine ou des Suédois rencontrant leur conjoint à l'étranger.

Ce décalage entre les besoins du marché du travail et l'immigration se ressent au travers de l'évolution du taux d'emploi des natifs et des immigrés en Suède. Dans un rapport consacré au « profil » des immigrés, l'OCDE constate que le taux d'emploi des natifs en Suède est un des plus

⁷⁸ Sally D. (1995).

⁷⁹ OCDE (2007a), p. 96.

élevés des Etats membres de l'OCDE : 73,6 % pour les personnes âgées de 15 à 64 ans contre 67,3 % en Allemagne, 61 % en France et 54,7 % en Italie, mais 79,7 % au Danemark⁸⁰. En revanche, l'écart avec les personnes nées à l'étranger est plus accentué en Suède : le taux d'emploi n'est que de 52,4 % contre 60,5 % en Allemagne, 56 % en France, 58 % en Italie et 54,4 % au Danemark. La première explication consiste sans doute à mettre en exergue la part importante des réfugiés politiques parmi les immigrés. Ce taux d'emploi est particulièrement faible pour les personnes originaires de pays comme l'Irak (34,9 % pour les hommes et 21,8 % pour les femmes) et l'Iran (respectivement 51,8 % et 44,1 %). En ce qui concerne les personnes originaires d'Irak, leur taux d'emploi est faible quel que soit le niveau d'éducation : 21,4 % pour celles qui n'ont pas dépassé le niveau primaire, 40,3 % pour celles qui ont atteint le niveau secondaire et 39,4 % pour celles qui ont poursuivi des études tertiaires. En revanche, pour les personnes originaires d'Iran ou d'ex-Yougoslavie, le taux d'emploi est largement fonction du niveau d'éducation : respectivement 27,1 % et 34,4 % pour le primaire, 50,6 % et 62,5 % pour le secondaire, 62,8 % et 67,1 % pour le tertiaire.

• Une diversité dans la diversité

Roger Andersson observe que la Suède se distingue :

- « a) par le caractère multiethnique de tous les quartiers ayant une forte population immigrée ;
- b) une hiérarchie ethnique/raciale prononcée qui existe aussi bien sur le marché du travail qu'en matière d'habitat »⁸¹.

Il remarque que la plupart des études suédoises qui mettent l'accent sur l'« auto-ségrégation » expliquent que les immigrés considérés ont choisi de vivre près de leurs parents, mais qu'ils déplorent la présence réduite de Suédois d'origine dans leur environnement. Elles concluent également que le regroupement en communautés minimise les possibilités d'intégration. Selon un rapport du Conseil suédois pour les affaires sociales (Socialstyrelsen) publié en 1999, la majorité des immigrants du Chili, d'Iran, de Pologne et de Turquie résidant dans des quartiers à forte population immigrée souhaiterait vivre dans des environnements plus « suédois ».

On observe en Suède, comme ailleurs, que la population immigrée a tendance à se concentrer et occupe une place croissante dans certaines agglomérations et surtout dans certains quartiers. Les personnes nées à l'étranger ou dont les deux parents sont nés à l'étranger représentaient, au 31 décembre 2006, 25,6 % de la population du Grand Stockholm (population totale de 1 918 000 habitants), et 27 % de celle de Stockholm à proprement parler (environ 783 000 habitants). Elles représentaient 38,2 % de la population de Södertälje (82 000 habitants), 27,3 % de celle de Göteborg (490 000 habitants) et 35,9 % de celle de Malmö (276 000 habitants). En revanche, il n'y a peu ou pas d'équivalents suédois de « Chinatown » tel qu'on peut les connaître aux Etats-Unis ou au Royaume-Uni, et ce en raison de la diversité des provenances des immigrés, même si on constate que dans un nombre croissant de quartiers, les Suédois « de souche » sont proportionnellement de moins en moins nombreux, c'est-à-dire que la mixité sociale est de plus en plus forte. Roger Andersson prend l'exemple d'Husby, une banlieue de Stockholm où la

⁸⁰ OCDE (2008).

⁸¹ Andersson R. (2007).

population totale n'a que faiblement augmenté en dix ans (1990-2000), passant de 10 000 à 12 000 habitants. Cependant, alors qu'en 1990, le nombre d'immigrés et de Suédois de souche était à peu près équivalent, dix ans plus tard, on comptait près de 9 000 immigrés et moins de 3 000 Suédois de souche⁸². Etudiant la population de la région de Stockholm entre 1995 et 1999, il observe par ailleurs que la propension des personnes à rejoindre les membres de la minorité dont elles sont issues dans des quartiers où celle-ci représente au moins 5 % de la population totale varie d'un groupe à l'autre. Faible chez les Ethiopiens, les Bosniaques et les Chiliens (qui quittent rapidement le groupe), elle est forte et croissante chez les Somaliens et les Irakiens, forte mais décroissante chez les Turcs.

La ville de Södertälje semble faire exception. Non seulement les immigrés y représentent près de 40 % de la population, mais de plus, la majeure partie de ceux-ci sont des chrétiens originaires du Moyen-Orient, notamment des Irakiens. Cette « communauté » représente près d'un quart de la population de la commune, qui accueille près d'un tiers de ces chrétiens du Moyen-Orient installés en Suède⁸³. Pour dissiper cette concentration, l'Agence suédoise de l'immigration a réduit le nombre d'Irakiens autorisés à rester en Suède (alors que trois cas sur quatre y étaient autorisés en 2007, la tendance s'est inversée en 2008). Dans le même temps, le gouvernement comme l'opposition envisagent de répartir les réfugiés dans toutes les communes en instaurant une sorte de résidence forcée durant quelques années. Ainsi, la présidente du parti social-démocrate, Mona Ohlin, a proposé que « toutes les communes soient obligées d'accepter des réfugiés et que ces derniers soient forcés d'accepter le lieu de résidence choisi par les autorités pour au moins un ou deux ans »⁸⁴. Des chercheurs suédois mettent toutefois en doute l'efficacité des placements d'office, expérimentés par le passé. Ils s'appuient notamment sur les travaux d'un chercheur de l'Université de Växjö, Mats Hammarstedt, qui constate que « les réfugiés ont eux-mêmes tendance à déménager pour se rapprocher des opportunités d'emploi »⁸⁵.

Par ailleurs, il convient de noter que la diversité du voisinage n'a pas le même impact selon qu'elle résulte du mélange de minorités différentes ou qu'elle mette en présence des personnes issues de groupes minoritaires d'un côté et des Suédois de souche de l'autre. Dans ce dernier cas de figure, l'hétérogénéité du voisinage aura une incidence plus marquée sur le degré de confiance de la majorité de la population comme des groupes minoritaires. Le développement de contacts de voisinage avec des personnes appartenant à d'autres minorités peut réduire le sentiment d'isolement qu'éprouvent souvent les immigrés, et renforcer ainsi leur confiance dans leurs perspectives d'intégration, voire de réussite sociale. Dans l'hypothèse où ces contacts se développent, notamment, sinon principalement, avec des personnes appartenant au groupe majoritaire, ils peuvent être perçus comme une « promotion sociale ». En revanche, ces relations de voisinage ne paraissent guère avoir d'effets sur le sentiment de confiance ressenti par ceux qui appartiennent à la population majoritaire. A cet égard, on peut évoquer une étude menée par Melissa J. Marschall et Dietling Stolle⁸⁶ sur une population de la ville de Détroit au début des

⁸² Andersson se fonde sur la thèse rédigée sous sa direction par Asa Brama et les articles qui en sont issus, publiés dans Brama (2006) ; voir aussi Brama (2007).

⁸³ Truc O. (2008a).

⁸⁴ Truc O. (2008b).

⁸⁵ Andersson R. (2007).

⁸⁶ Marschall M., Stolle D. (2004).

années 1970 qui démontre qu'un haut degré d'hétérogénéité du voisinage et de sociabilité favorise la confiance parmi les Noirs, alors qu'il demeure sans conséquences parmi les Blancs. Pour les Noirs, l'hétérogénéité signifie qu'on n'est plus « cantonné » au sein de sa communauté – en l'occurrence une communauté perçue comme pauvre et victime de discriminations – *a fortiori* si cette hétérogénéité permet de nouer des contacts avec des membres de la majorité sociale, c'est-à-dire avec des Blancs. Pour ces derniers, cette hétérogénéité peut au contraire être perçue comme une régression, un déclassement social. Enfin, il ne semble pas y avoir de corrélation apparente entre le statut de minorité et le développement de relations formelles (participation à diverses organisations).

• Le « cercle vicieux » de la hiérarchie ethnique/raciale

Comme l'explique Andersson, à l'exception de l'immigration d'origine grecque, qui se distingue par la part importante de personnes âgées :

« Les personnes qui sont confrontées à des problèmes d'intégration sur le marché du travail et à un haut niveau de ségrégation résidentielle sont exclusivement d'origine non-européenne ou musulmane... Ce phénomène touche aussi leurs enfants qui, bien qu'ayant effectué toute leur scolarité en Suède et obtenu de bonnes notes en langue suédoise, ont un taux d'emploi substantiellement plus bas que ceux des Suédois de souche »⁸⁷.

Selon l'OCDE, on pourrait attribuer ces difficultés d'intégration sur le marché du travail à des facteurs catégoriels tels que « des problèmes linguistiques, l'inadéquation des qualifications, le schéma familial, etc. »⁸⁸. L'obstacle linguistique paraît ainsi jouer un rôle croissant sur le marché du travail, « le nombre de personnes incapables de s'exprimer d'emblée en suédois » augmentant. Au début des années 1970, « près de 59 % des immigrants provenaient d'autres pays scandinaves et comprenaient donc le suédois sans avoir à se former – contre seulement 35 % en 2005 »⁸⁹. Même si, en Suède, tout immigré doit suivre des cours de langue, gratuits et obligatoires, cette proportion croissante d'immigrants ne maîtrisant pas le suédois au moment de leur arrivée en Suède ne facilite évidemment pas leur intégration sur le marché du travail. D'autres logiques semblent y présider. Il semblerait en effet que les différences observées ne soient pas imputables au seul niveau de qualification.

« Plus du tiers des personnes ayant récemment immigré en Suède ont fait des études universitaires, et cette proportion est supérieure à celle des Suédois de souche. Cette composition de l'immigration en termes de niveau d'études est plus favorable que dans la plupart des autres pays. Parallèlement, l'écart des taux emploi/population des immigrants et des Suédois de souche est plus ou moins le même quel que soit le niveau de qualification, et de nombreux immigrants formellement très qualifiés occupent un emploi dans lequel leur formation professionnelle n'est pas vraiment mise à contribution »⁹⁰.

⁸⁷ Andersson R (2007), p. 17.

⁸⁸ OCDE (2007a), p. 97.

⁸⁹ *Ibid*, p. 96.

⁹⁰ *Ibid*., p. 99.

Selon un rapport du Conseil suédois de l'intégration, publié en 2006, cette situation serait notamment imputable à l'inadéquation des procédures mises en œuvre pour reconnaître les compétences : seuls 25 % des réfugiés récents ont subi une évaluation de leur formation et de leurs diplômes antérieurs et, deux ans après leur installation en Suède, seule une faible proportion d'entre eux a pu faire valider son expérience professionnelle antérieure. Par ailleurs, un récent rapport de la Cour nationale des comptes suédoise a mis en évidence de sérieuses carences administratives dans tous les organismes publics d'intégration⁹¹. On peut par ailleurs envisager qu'en matière d'intégration sur le marché du travail, le niveau « formel » des diplômes obtenus n'est pas la seule variable, l'adaptation des études suivies aux besoins d'une économie hyper-développée étant également déterminante. A un niveau d'études comparable, un diplôme obtenu dans une université prestigieuse en Europe ou aux Etats-Unis n'aura pas la même valeur sur le marché du travail que celui obtenu dans un pays en développement. C'est d'ailleurs ce que souligne l'OCDE dans son rapport qui constate que des migrants hautement qualifiés, « en dépit de solides compétences formelles, ont peut-être besoin d'un certain temps pour intégrer le *modus operandi* suédois dans leur domaine professionnel avant d'être pleinement productifs »⁹². En revanche, il semble que l'intégration scolaire des enfants d'immigrants soit plus aisée en Suède que dans majorité des pays membres de l'OCDE, même si leurs résultats scolaires demeurent médiocres :

« Si l'on se base sur l'évaluation des élèves âgés de 15 ans effectuée par l'étude PISA, l'écart que connaît la Suède entre les élèves suédois de souche et les élèves immigrants est l'un des plus élevés des pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données. Ce résultat vaut aussi bien pour la lecture que pour les mathématiques et les sciences. A l'inverse, l'écart entre les élèves d'origine suédoise et les enfants d'immigrants nés et élevés en Suède est plus bas que la moyenne »⁹³.

Enfin, on ne peut négliger le rôle des réseaux dans l'obtention d'un emploi. Comme l'observe Asa Olli Segendorf, de nombreux emplois sont pourvus par le biais de réseaux informels, auxquels la plupart des immigrants ont un accès limité⁹⁴. Selon d'autres observateurs, ces effets de réseaux pourraient expliquer les résultats d'études récemment menées selon lesquelles les enfants nés en Suède de parents immigrés ont plus de difficultés à entrer sur le marché du travail que les enfants de parents nés en Suède, en dépit de facteurs tels que le niveau d'études et la maîtrise du suédois⁹⁵.

Les trois phénomènes – discriminations ethniques, mauvaise intégration sur le marché du travail marquée par une importante exclusion de ce même marché, ségrégation résidentielle – se renforcent mutuellement. Les discriminations, dont les hiérarchies mises en évidence par

⁹¹ *Ibid.*, p.104.

⁹² *Ibid.*, p.102.

⁹³ *Ibid.*, p.99.

⁹⁴ Segendorf A. O. (2005).

⁹⁵ Behtoui A. (2006) ; Nekby L., Özcan G. (2005).

Andersson sont le symptôme, jouent certes au moment de la recherche d'un travail ou d'un logement. Mais la localisation dans un quartier éloigné des lieux de travail et où, de surcroît, la part de la population inemployée est plus importante qu'ailleurs, rend plus difficile la recherche d'un emploi. A son tour, la difficulté à trouver un travail, et *a fortiori* un travail bien rémunéré, rend plus aléatoire l'obtention d'un logement dans un quartier central et donc plus cher.

Il faut néanmoins observer que le cercle vicieux qui tend ainsi à se constituer comporte diverses entrées qui peuvent avoir des origines différentes. Ainsi, le regroupement d'une minorité dans un quartier – ce qu'Andersson appelle la ségrégation résidentielle – peut s'expliquer par la réticence de la majorité à accepter la cohabitation avec une minorité. Auquel cas, ceux qui appartiennent à cette majorité vont avoir tendance à éviter de s'installer dans un quartier où cette minorité est en expansion, quitter ce quartier s'ils y sont déjà installés, ou encore tenter d'isoler cette minorité de manière à la faire partir. Il est aussi compréhensible que les immigrés cherchent à s'installer auprès des membres de leur minorité, où ils pourront célébrer leur religion et s'entraider dans un environnement qu'ils percevront comme hostile. De surcroît, certains observateurs prétendent que le fait de vivre dans une « enclave ethnique » peut être bénéfique du point de vue de l'intégration des immigrants sur le marché du travail, étant donné l'importance des réseaux dans la recherche d'un emploi⁹⁶. De même, si la difficulté à trouver un emploi peut avoir pour origine une discrimination ethnique, elle peut également s'expliquer par des facteurs propres à la personne concernée, et en premier lieu par un niveau d'éducation plus faible que celui de la majorité ou d'autres minorités. On peut supposer que, de manière générale, les deux sources de « cantonnement » convergent : une personne appartenant à une minorité sera d'autant plus victime de discrimination à l'embauche que son niveau d'éducation sera faible ; de même, les membres de la majorité seront d'autant plus réticents à vivre à proximité d'une communauté minoritaire que celle-ci s'attachera à préserver ses spécificités culturelles et religieuses.

Selon un rapport du ministère des Finances suédois de 2006, bien que la Suède n'affiche pas d'objectif officiel en termes de taux d'emploi moyen des immigrants, la pérennité budgétaire suppose de réduire d'un tiers l'écart entre leur taux d'emploi et celui des Suédois de souche⁹⁷. C'est sans doute par ce biais du « coût » de l'immigration que pourrait se développer une remise en question de l'accueil généreux des immigrés qui a prévalu jusqu'à présent⁹⁸. Déjà en 2003, le Premier ministre social-démocrate, Göran Persson, avait prôné une approche restrictive, évoquant « les touristes sociaux » qui porteraient atteinte à l'Etat-providence. Selon un sondage publié en mai 2008, le parti démocrate (extrême-droite) paraît en passe de franchir la barre des 4 % nécessaires pour faire son entrée au Parlement. Ses représentants locaux à Malmö, la grande ville qui accueille proportionnellement le nombre d'immigrants le plus important, ont proposé de payer ces derniers pour qu'ils quittent la Suède. Cependant, malgré une progression rapide de l'immigration, les réticences à accueillir un nombre croissant d'immigrés ont plutôt diminué en Suède. Ainsi, à la question « faut-il accepter moins de réfugiés », 61 % des interrogés répondait favorablement en 1990 contre 46 % en 2006 ; parallèlement, ceux qui y apportent une réponse défavorable – et qui estiment donc qu'il faut accepter davantage d'immigrés – passe de 17 % à

⁹⁶ Edin P.A., Frederiksson P., Aslund O. (2003).

⁹⁷ Cité in OCDE (2007A), p.98.

⁹⁸ Voir. Ekhaugen T. (2005).

28 %⁹⁹. Dans cet esprit d'ouverture, la Loi d'intégration de 1997 a même proclamé que la Suède était « une société multiculturelle » et, mesure hautement symbolique, Nyamko Sabuni, réfugiée du Congo à l'âge de douze ans, a été nommée en 2006 ministre de l'Intégration et de l'Égalité des sexes dans le gouvernement de centre droite.

Education : efficacité et cohésion sont-elles compatibles ?

La réforme du système éducatif suédois est un excellent témoignage de la volonté de concilier la recherche d'efficacité avec le maintien, sinon l'approfondissement de la cohésion sociale. Traditionnellement, le système éducatif constituait une composante essentielle de la priorité accordée par la société suédoise à l'application du principe d'égalité. Il s'agissait en l'occurrence de promouvoir simultanément l'égalité des chances et l'égalité des résultats afin de déconnecter la situation des parents de celle des performances scolaires des enfants et d'instituer une société au sein de laquelle l'éventail des revenus et les inégalités soit aussi réduit que possible. L'insertion sociale des individus primait alors sur la formation d'une élite.

Cependant, comme en témoignent les comparaisons internationales effectuées au début des années 1990, ces objectifs gouvernementaux n'ont pas empêché les étudiants suédois de réaliser de bonnes performances (tableau 12). De manière générale, il en était de même concernant le niveau d'éducation des adultes, et cela pour toutes les classes d'âge nées entre 1929 et 1970. C'est notamment ce qu'a révélé l'*International Adult Literacy Survey*¹⁰⁰. Les performances des Suédois, comparées à celles obtenues dans d'autres pays, étaient particulièrement nettes en ce qui concerne la part de la population relativement la moins éduquée¹⁰¹. Il apparaissait également que si les écarts entre élèves demeuraient élevés, en revanche, les différences entre écoles étaient plus limitées qu'ailleurs. D'autre part, il semblerait que le faible écart de revenus en Suède s'explique en partie par une plus grande égalité en termes de compétences au sein de la population. C'est ce qui fait dire à certains observateurs que « l'éducation a été un facteur important d'égalisation des compétences, même si d'autres facteurs, comme la pression des syndicats pour réduire l'éventail des salaires, y ont également contribué »¹⁰². Quoi qu'il en soit, la crise économique qui a sévi à la fin des années 1980 et au début de la décennie suivante a mis en évidence la nécessité d'améliorer la « compétitivité » de la main-d'œuvre et donc la qualité de l'enseignement, sans pour autant sacrifier la cohésion sociale. Le pari suédois était que ces deux objectifs, apparemment contradictoires, pouvaient être conciliés, voire même qu'ils pouvaient s'avérer complémentaires. C'est bien l'objectif de la réforme de l'éducation entreprise en 1992.

⁹⁹ Holmberg S., Weibull L. (dirs.) (2007).

¹⁰⁰ OCDE (1995), *Literacy, Economy and Society : Results of the First International Adult Literacy Survey*.

¹⁰¹ Pour résumer les principaux axes et le bilan provisoire de cette réforme de l'éducation, nous suivons ici, pour une bonne part, le bilan détaillé proposé dans un ouvrage : Björklund A., Clark M.A., Edin P.-A., Fredriksson P., Krueger A.D. (2005).

¹⁰² *Ibid.*, p.168.

De manière quelque peu surprenante, compte tenu de son passé, la Suède a mis en œuvre des réformes visant à introduire l'économie de marché dans le système éducatif, et ce dans une large mesure. Ces réformes devaient notamment encourager la concurrence entre établissements d'enseignement publics et privés et déléguer l'autorité de l'Etat sur les écoles publiques aux municipalités¹⁰³. Bien que ces réformes aient été lancées par le gouvernement de centre-droit dès son arrivée au pouvoir en 1991, le mouvement en leur faveur, et plus généralement en faveur de la décentralisation, avait débuté plusieurs années auparavant et allait se poursuivre après le retour au pouvoir des sociaux-démocrates en 1994.

Tout d'abord, les règles de gouvernance des écoles suédoises ont été modifiées, en vue de favoriser la décentralisation, la direction par objectif, la responsabilisation, le choix des parents et la compétition. Bien que la Suède s'inscrive ce faisant dans une perspective commune à beaucoup de pays membres de l'OCDE, il semble qu'elle soit allée nettement plus loin que d'autres dans la voie de la décentralisation¹⁰⁴. Celle-ci introduit de fait une forme de compétition, la qualité du système éducatif offert constituant un élément non négligeable dans le choix du lieu de résidence. La responsabilité du financement des établissements d'enseignement primaires et secondaires a été transférée aux communes dès 1990. Dans un premier temps, l'Etat central a continué de redistribuer une part des ressources des communes les plus aisées vers les communes les moins bien loties. Mais le fonds réservé à cet effet a été réduit, puis finalement supprimé en 1993. De ce fait, désormais, les capacités de financement de l'éducation varient considérablement selon les communes. Parallèlement, la « gestion par objectif » des établissements scolaires a été développée et ceux-ci ont été invités à s'auto-évaluer. Pour ce faire, ils pouvaient notamment s'appuyer sur une batterie de tests nationaux auxquels étaient soumis les élèves des classes de cinquième et neuvième. Le recrutement des enseignants a été transféré de l'Etat central aux communes dès 1989, les négociations salariales demeurant centralisées. Ce n'est qu'en 1995 que la charge de ces dernières a été transférée aux établissements scolaires :

« Bon nombre d'écoles en ont profité pour diversifier les salaires des enseignants, en particulier en augmentant ceux des nouvelles recrues afin de faire face au manque d'enseignants qualifiés annoncé dans les années 1990. L'augmentation des salaires qui s'en est suivie a été le prix payé par le gouvernement pour persuader les enseignants d'accepter la décentralisation du primaire et du secondaire vers les municipalités »¹⁰⁵.

A partir de 1992, les parents ont été autorisés à opter pour l'école de leur choix au sein de leur commune. Néanmoins, les écoles très prisées ont continué à privilégier la proximité du lieu d'habitation dans leur critère de sélection... exception faite de Stockholm. En effet, en 2000, le conseil municipal de la capitale a décidé que l'ordre d'admission des élèves dans une école très prisée serait uniquement fonction du dossier scolaire. Les familles demeuraient par ailleurs tout à fait libres d'envoyer leurs enfants dans des écoles privées. Les communes sont tenues de financer ces dernières au même titre que les écoles publiques. Seules exigences imposées aux écoles privées : l'application de la règle du « premier venu, premier servi » dans la sélection des candidats et la gratuité – les écoles publiques comme privées étant payées par les chèques-éducation distribués aux parents par l'Etat et reversés aux établissements de leur choix. Anders Hultin,

¹⁰³ *Ibid.*, p.7.

¹⁰⁴ Cf. Lindblad S., Lundahl L., Lindgren J., Zackari G. (2002).

¹⁰⁵ Björklund A., Clark M.A., Edin P.-A., Fredriksson P., Krueger A.D. (2005), p. 13.

fondateur et président de Kunskapsskolan, un organisme fondé en 1999 regroupant vingt-six écoles privées, expliquait que la règle du « premier venu, premier servi » était rarement invoquée tout simplement parce que ces écoles privées s'adaptent suffisamment rapidement à la demande pour que les parents désireux d'y placer leurs enfants y trouvent une place¹⁰⁶. En 1992, au moment de l'introduction de ce système, les écoles privées accueillaient à peine 1 % des élèves. Ce taux était de 6 % en 2002 et avoisinait les 10 % en 2007.

En dépit du fait que plus de quinze ans se sont écoulés depuis le début des réformes, en faire le bilan n'est pas toujours simple. D'abord, parce que l'effet d'une réforme du système éducatif sur les performances des élèves est loin d'être immédiat, en particulier quand il s'agit du choix des filières d'étude. Ensuite, parce que l'effet sur l'emploi de ces performances nouvellement acquises est encore plus lent à se faire sentir. Enfin, parce que dans la plupart des cas, d'autres facteurs interviennent simultanément et qu'il n'est pas toujours évident de déceler les effets précis des changements en matière éducative. Ainsi faut-il attribuer l'allongement des études aux réformes entreprises ou bien plutôt à l'accroissement des inégalités de revenus ? *A priori*, il est d'autant moins « rentable » d'entreprendre des études longues et difficiles que l'éventail des revenus est resserré et que le différentiel des taux d'emploi selon le niveau d'éducation atteint est plus faible¹⁰⁷. *A contrario*, faut-il attribuer à l'élargissement de l'éventail des revenus l'allongement des études observable en Suède ? En 1990, parmi la population suédoise des 25-64 ans, 33 % n'avaient pas dépassé le premier cycle du secondaire ; la part de ceux qui avaient effectué le deuxième cycle du secondaire s'élevait à 43 % ; et enfin, la part de ceux qui avaient fait des études post-secondaire était de 22 %. En 2007, ces taux s'élevaient respectivement à 15 %, 46 % et 36 % (tableau 11). Par ailleurs, il faut souligner la qualité des universités suédoises : en 2007, selon le classement de l'Institute for Higher Education de Shanghai, quatre d'entre elles se trouvaient parmi les cent meilleures du monde et neuf parmi les trois cents meilleures (tableau 12).

Une des principales questions qui ont fait débat au moment de l'adoption des réformes était de savoir dans quelle mesure la compétition renforcée entre les écoles, notamment le développement des écoles privées, allait favoriser leur productivité. Une étude publiée par Bergström et Sandström en 2001 avance que la présence d'écoles « indépendantes » (la dénomination suédoise pour les écoles privées) dans une commune améliorerait le niveau des écoles publiques dans cette même commune, en particulier en mathématiques¹⁰⁸. Confirmant cette hypothèse, Björklund, Clark, Edin, Fredriksson et Krueger estiment que la question demeure de savoir pour quelles raisons ces écoles indépendantes se développent ici et pas là. Ils se demandent également si les élèves issus de familles aisées n'ont pas davantage bénéficié des réformes que les autres. Ils constatent en effet une accentuation de la « ségrégation » en fonction des origines familiales et des ressources à la disposition des communes. Ils démontrent en outre que l'augmentation du nombre d'élèves par classe joue plus particulièrement à l'encontre des élèves issus de familles les moins bien loties, notamment d'origine étrangère. Ils observent néanmoins que « la relation entre le profil familial et les performances scolaires, mesurées par la moyenne des notes obtenues à seize ans, s'est très peu modifiée en Suède entre 1988 et 2000 »¹⁰⁹. En fin de compte, Björklund et ses collègues concluent ainsi :

¹⁰⁶ The Economist (2007).

¹⁰⁷ Voir à ce sujet Grjebine A. (2006).

¹⁰⁸ Bergström, F., Sandström M. (2001).

¹⁰⁹ Björklund A., Clark M.A., Edin P.-A., Fredriksson P., Krueger A.D. (2005), p. 172.

« Notre principale conclusion est que les effets de la réforme de l'éducation ont été exagérés des deux côtés, par ses partisans comme par ses adversaires. La réforme a amélioré l'efficacité du système scolaire, mais cette amélioration a été modeste. Les inégalités ont également augmenté au cours de cette décennie, mais l'accroissement des disparités provoqué par la réforme paraît avoir été modeste. Certains groupes, principalement les immigrés, n'ont pas bénéficié de la possibilité de choisir leur école, mais de manière générale, le nouveau système de choix, n'a eu que des effets réduits pour la plupart des élèves suédois. La principale conclusion de notre étude est qu'on ne saurait espérer des résultats miraculeux même d'une réforme orientée radicalement vers le marché, pas plus qu'on ne doit craindre une aggravation dramatique des inégalités »¹¹⁰.

EPILOGUE : PRESENT ET AVENIR DE LA CONFIANCE SUEDOISE

Nous avons voulu montrer dans cette *Etude* les raisons qui poussent un petit pays comme la Suède à prendre le risque de remettre en cause le ressort principal de son succès social au nom de la logique d'adaptation à l'eupéanisation et à la mondialisation. Il ne s'agit cependant pour l'heure que de risques, et il existe probablement parmi eux une hiérarchie, voire des arbitrages auxquels la société suédoise pourrait décider de procéder dans un avenir proche, afin de les réduire. Ainsi peut-on imaginer que le pays choisisse de rester largement ouvert aux flux commerciaux et financiers tout en demeurant relativement fermé aux flux migratoires.

En outre, les effets de l'harmonisation juridique à l'œuvre dans les pays de l'UE peuvent affecter, plus encore que le commerce, les capitaux ou les migrations, la méthode sociale suédoise et conduire à terme à un rejet de la logique d'adaptation à l'ouverture économique. Les deux récents arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) – « Viking c/ITWF » et Laval c/Byggnads (11 et 18 décembre 2007) – portant d'une part sur le droit des syndicats à mettre en œuvre des actions collectives et, d'autre part, sur la force juridique des accords conclus dans le cadre de négociations collectives, ont légitimement inquiété les syndicats suédois quant à la pérennité de leur modèle social dans une Union européenne dont le pouvoir judiciaire est quasi fédéral. Le nouvel arrêt « Dirk Rüffert / Land Niedersachsen » rendu par la CJCE le 3 avril 2008 n'est pas pour les rassurer puisqu'il interdit les conditions de salaire minimum dans les contrats d'appels d'offres publics.

Par ailleurs, la montée relative de la délinquance pourrait être un premier signe, sinon d'une remise en question, du moins d'un « malaise » de la cohésion sociale. En Suède, l'évolution de la criminalité suggère deux dynamiques assez différentes. On observe d'une part une augmentation nette et continue des crimes qui dénotent une perte des « freins éthiques ». Il en est ainsi pour les homicides, les viols et les atteintes à la législation sur les narcotiques. Le nombre d'homicides est passé de 66 en 1950 à 100 en 1970, 121 en 1990 et 240 en 2006. Au cours de la même période, le nombre de viols est passé de 350 en 1950 à 692 en 1970, 1410 en 1990 et 4 208 en 2006. Enfin, les atteintes à la législation sur les narcotiques, insignifiantes en 1950 (au nombre de 5) ont

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 17.

bondi jusqu'à 15 803 en 1970, pour atteindre 26 517 en 1990 et culminer en 2006 à 66 857¹¹¹. En revanche, les crimes à motivation économique ont suivi, dans une large mesure, l'évolution de la conjoncture, et notamment la forte recrudescence du chômage dans les années 1980-1990. Les vols et cambriolages sont ainsi passés de 110 660 en 1950 à 392 034 en 1970, 733 023 en 1990 et 582 715 en 2006, avec des pics autour de 740 000 entre 1991 et 1997. De même, les fraudes ont progressé de 14 653 en 1950 à 71 601 en 1970 et 106 699 en 1990 avant de redescendre, par à-coups, à 57 460 en 2006. Certes, on peut objecter que ces chiffres ne sont pas particulièrement alarmants, d'autres pays européens ayant connu une croissance de la criminalité beaucoup plus forte. Ils n'en expriment pas moins une détérioration de la cohésion sociale en Suède.

Qu'en est-il de la confiance suédoise, élément essentiel de la cohésion sociale ? Les études d'opinion menées par le Som-Institutet de Göteborg montrent que le degré de confiance interpersonnelle ne s'est guère modifié au cours de la décennie 1996-2006. En 1996, 58 % des personnes interrogées témoignaient d'une forte confiance dans leurs concitoyens, 27 % une confiance moyenne et 9 % une faible confiance. Ils étaient respectivement 54 %, 32 % et 12 % en 2006. Par ailleurs, entre 1986 et 2006, la confiance dans les institutions s'est sensiblement détériorée, et ce quelles que soient les institutions envisagées. Ainsi, de 1986 à 2006, l'équilibre entre ceux qui exprimaient une confiance forte ou moyenne et ceux qui avaient une confiance médiocre ou très faible est passé de 53 % à 42 % en ce qui concerne la police, de 13 % à 2 % pour l'Eglise suédoise, de -7 % à -20 % pour les syndicats, de 36 % à 3 % pour le gouvernement et de 33 à 11 pour le Parlement. Cet équilibre est passé de 37 % (1994) à 28 % (2006) pour la justice. La famille royale elle-même n'a pas entièrement échappé à une perte de confiance, la balance passant pour elle de 41 % en 1995 à 26 % en 2006¹¹². Seule la confiance dans les hommes politiques s'est quelque peu améliorée au cours des dernières années, tout en restant assez mince. En 1998, 69 % des personnes interrogées n'avaient guère confiance et 30 % avaient très ou plutôt confiance. Ils étaient respectivement 59 % et 37 % en 2006.

Selon les données de l'*European Values Survey*, qui couvre la période 1980-2000, la confiance suédoise présente un visage contrasté : d'une côté, elle paraît s'être fortement accrue entre 1981 et 1990, de l'autre, elle semble s'être stabilisée, à un haut niveau, au cours de la décennie 1990 (tableau 13). Les résultats donnés par l'*European Social Survey* pour la période plus récente sont moins encourageants. D'abord, la confiance suédoise semble plus faible dans l'absolu, bien qu'elle se maintienne à un niveau appréciable. Elle est par ailleurs la plus faible de tous les pays nordiques (tableau 14). Sans pouvoir l'affirmer avec certitude, il n'est donc pas exclu qu'une dégradation de la confiance généralisée se soit amorcée en Suède au début des années 2000. De même, la confiance dans les institutions, telle que mesurée par l'*European Values Survey* entre 1990 et 2000, paraît s'améliorer sensiblement sur la période (tableau 15a et 15b). Mais les données de l'*European Social Survey*, plus récentes et moins riches, sont, là aussi, moins flatteuses (tableau 16).

La confiance suédoise paraît donc encore solide, mais des signes d'effritement laissent penser que certaines tendances que nous avons identifiées ici ont peut-être commencé à produire leur effet corrosif sur la cohésion sociale.

¹¹¹ Toutes les statistiques mentionnées ici viennent du *Swedish National Council for Crime Prevention* (2007), Stockholm.

¹¹² Holmberg S., Weibull L. (eds.) (2007).

Références

- Alesina A., La Ferrara E. (2000), « Participation in heterogeneous communities », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 115, n° 3, pp. 847-904.
- Alesina A., La Ferrara E. (2002), « Who trusts others ? » *Journal of Public Economics*, Vol. 85, n° 2, pp. 207-234.
- Alesina A., Spolaore E. (2003), *The Size of Nations*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Alesina A., Spolaore E., Wacziarg R. (2005), « Trade, growth and the size of countries », in Aghion P., Durlauf S. (dirs.), *Handbook of Economic Growth*, Amsterdam, pp. 1499-1542.
- Alesina A., Glaeser E. L. (2006), *Combattre les inégalités et la pauvreté – les Etats-Unis face à l'Europe*, Paris, Flammarion.
- Algan Y., Cahuc P. (2007), *La Société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Paris, Editions de la rue d'Ulm.
- Amark K. (1992), « Social democracy and the trade union movement : Solidarity and the politics of self-interest », in Misgeld K., Molin K., Amark K. (dirs.), *Creating Social Democracy : A Century of the Social Democratic Labor Party in Sweden*, University Park, Pennsylvania State University Press.
- Andersson R. (2007), « Neighbourhood effects and the welfare state. Towards a European research agenda ? », papier présenté à la conférence *Neighbourhood Effects Studies on Basis of European Micro-data*, Humboldt University, Berlin, 29-30 mars.
- Aslund Ö., Osth J., Zenou Y. (2006), « How important is access to jobs ? Old question, improved answer », *Working Paper Series*, n° 1, Institute for Labour Market Policy Evaluation, Uppsala University.
- Banting K., Kymlicka W. (2003), « Multiculturalism and welfare », *Dissent*, Vol. 50, n° 4, pp. 59-66.
- Battail J-F., Boyer R., Fournier V. (1992), *Les Sociétés scandinaves de la Réforme à nos jours*, Paris, PUF.
- Behtoui A. (2006), « Om de hade på rätt plats födda föräldrar. Om ungdomar med utländsk » [Leurs parents sont-ils nés au bon endroit ?], Annexe au *Rapport sur l'intégration 2005*, Conseil suédois de l'Intégration, Integrationsverket, Norrköping.
- Bergström F., Sandström M. (2001), « Konkurrens bildar skola – en ESO rapport om friskolornas betydelse för de kommunala skolorna », Departementsserien (Ds), Finansdepartementet ESO (cité par Björklund et al. p.171).
- Bisin A., Patacchini E., Verdier T., Zenou Y. (2008), « Are Muslim immigrants different in terms of cultural integration ? », *Journal of European Economic Association*, Vol. 6, n° 2-3, pp. 445-456.
- Björklund A., Clark M.A., Edin P-A., Fredriksson P., Krueger A.B. (2005), *The Market Comes to Education in Sweden : An Evaluation of Sweden's Surprising School Reforms*, Swedish Institute for Social Research (SOFI), Stockholm University.
- Brama A. (2006), « Studies in the dynamics of residential segregation », *Geografiska Regiostudier*, n° 67, Uppsala Universitet. Disponible à l'adresse : <http://publications.uu.se/abstract.xsql?dbid=6336> [consultée le 4 juillet 2008].
- Brama A. (2006), « White flight ? The production and reproduction of immigrant concentration areas in Swedish cities, 1990-2000 », *Urban Studies*, Vol. 43, n° 7, pp. 1127-1146.
- Brandolini A., Smeeding T.M. (2006), « Patterns of economic inequality in Western democracies : Some facts on levels and trends », *PS : Political Science and Politics*, Vol. 39, n° 1, pp. 21-26.
- Cameron D. R. (1978), « The expansion of the public economy : A comparative analysis », *American Political Science Review*, Vol. 72, n° 4, pp. 1243-1261.
- Card D., Mas A., Rothstein J. (2007), « Tipping and the dynamics of segregation », *NBER Working paper*, n° 13052, National Bureau of Economic Research, Cambridge.

- Cnossen S. (2002), « Tax policy in the European Union. A review of issues and options », *CESifo Working Paper Series*, n° 758, CESifo GmbH, Munich.
- Coleman J. (1988), « Social capital in the creation of human capital », *American Journal of Sociology*, Supplement : « Organizations and institutions : sociological and economic approaches to the analysis of social structure », pp. 95-120.
- Daun A. (1996), *Swedish Mentality*, The Pennsylvania State University Press, University Park, Pennsylvania.
- Demas W. (1965), *The Economics of Development in Small Countries*, Montréal, McGill University Press.
- Dehejia V., Genschel P. (1999), « Tax competition in the European Union », *Politics & Society*, Vol. 27, n° 3, pp. 403-430.
- Edin P. A., Frederiksson P., Aslund O. (2003), « Ethnic enclaves and the economic success of immigrants – Evidence from a Natural Experiment », *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 118, n° 1, pp. 329-357.
- Ekhaugen T. (2005), « Immigrants on welfare : Assimilation and benefit substitution », *Memorandum*, n° 18/2005, Department of Economics, University of Oslo.
- Esping-Andersen G. (1999), *Les Trois mondes de l'Etat-providence*, Paris, PUF.
- Erixon L. (2005), « Travelling along the third way. A Swedish model of stabilisation, equity and growth », *Working Papers in Economics*, n° 10, Department of Economics, Stockholm University.
- Erixon L. (2008), « Did Sweden really adopt the "Swedish Model" ? The application of the Rehn-Meidner model in the post-war period », note ronéotée, Department of Economics, Stockholm University.
- Fournier V. (2001), *Le Voyage en Scandinavie, anthologie des voyageurs 1627-1914*, Paris, Robert Laffont.
- Ganghof S. (2006), « The politics of tax structure », *MPIfG Working Paper*, 06/1, Max Planck Institute for the Study of Societies, Cologne.
- Giavazzi F., Mishkin F. S. (2006), *An Evaluation of Swedish Monetary Policy between 1995 and 2005*, Riksdagstryckeriet, Stockholm.
- Gittell R., Vidal A. (1998), *Community Organizing : Building Social Capital as a Development Strategy*, California, Sage Publications.
- Gras A., Sotto R. (1981), *La Suède et ses populations*, Bruxelles, Complexe.
- Griebine A. (dir.) (1986), *Théories de la crise et politiques économiques*, Paris, Le Seuil.
- Griebine A. (1991), *La Politique économique ou la maîtrise des contraintes*, Paris, Le Seuil.
- Griebine A. (1999), « Suède : le modèle banalisé », *Les Etudes du CERI*, n° 50, Paris, Centre d'études et de recherches internationales.
- Griebine A. (2006), « Norvège : avantages et aléas de la cohésion sociale », *Les Etudes du CERI*, n° 130, Paris, Centre d'études et de recherches internationales.
- Griebine A. (2007), « Norvège : un modèle fondé sur la cohésion sociale », *Nordiques*, n° 14, p. 9-29.
- Hastings M. (dir.) (2006), « Le modèle nordique », *Revue internationale de politique comparée*, n° 3, pp. 376-547.
- Hjelm-Wallen L., Sahlin M. (2001), « A national action plan to combat racism, xenophobia, homophobia and discrimination », *Written Government Communication*, 2000/01, n° 59.
- Holmberg S., Weibull L. (dirs.) (2007), *Swedish Trends 1986-2006*, Som-Institutet, Göteborg University.
- Ihl O. (2007), *Le Mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Paris, Gallimard.

Kaergard N. (2006), *The Foundation for the Danish Welfare State: Ethnic, Religious and linguistic harmony*, XIV International Economic History Congress, Session 22, Helsinki, 21-24 août.

Katzenstein P. J. (1985), *Small States in Global Markets*, Ithaca, Cornell University Press.

Kuznets, S. (1960), « Economic growth of small nations », in Robinson E.A.G. (dir.), *The Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, Macmillan, pp. 14-32.

Kumlin S., Rothstein B. (2005), « Making and breaking social capital. The impact of welfare state institutions », *Comparative Political Studies*, Vol. 38, n° 4, pp. 339-365.

Kumlin S., Rothstein B. (2007), « Minorities and mistrust: The cushioning impact of informal social contacts and political-institutional fairness », *The European Consortium for Political Research Joint Session of Workshops*, Helsinki, 7-12 mai.

Kymlicka W. (2007), « The multicultural welfare state », document ronéoté, CERI-Sciences Po.
Laurent E. (2008), « Economic consequences of the size of nations, 50 years on », *OFCE Working Paper*, à paraître.

Laurent E., Le Cacheux J. (2006), « Integrity and efficiency in the EU: The case against the European economic constitution », *Center for European Studies Working Papers Series*, n° 130, Harvard University.

La vie des idées (2006), « Quand la Suède doute de son modèle », n° 15, septembre 2006.

Lefebvre A., Meda D. (2006), *Faut-il brûler le modèle social français ?*, Paris, Le Seuil.

Le Foulon M.-L. (2006), *Le Rebond du modèle scandinave*, Paris, Lignes de Repères.

Lindbeck A., Molander P., Persson T., Petersson O., Sandmo A., Swedenborg B., Thygesen N. (1994), *Turning Sweden Around*, Cambridge, The MIT Press.

Lindbeck A. (1997), « The Swedish experiment », *Journal of Economic Literature*, Vol. 35, n° 3, pp. 1273-1319.

Lindbeck, A. (2000), « Swedish economic growth in an international perspective », *Swedish Economic Policy Review*, Vol. 7, n° 1, pp. 7-37.

Lindblad S., Lundahl L., Lindgren J., Zackari G. (2002), « Educating for the new Sweden », *Scandinavian Journal of Educational Research*, Vol. 46, n° 3, pp. 283-303.

Lundqvist T. (2006), « Competition policy and the Swedish model », *Arbetsrapport*, n° 8, Institute for Futures Studies, Stockholm.

Marschall M., Stolle D. (2004), « Race and the city: Neighborhood context and the development of generalized trust », *Political Behavior*, Vol. 26, n° 2, pp. 125-153.

Mateju P. (1997), « Beliefs about distributive justice and social change: Czech Republic 1991-1995 », Working papers of the research project « Social trends », n° 6, République tchèque.

Mill J. S. (1844), *Essays on Some Unsettled Questions of Political Economy*, Londres, Longmans.

Milner H. (1989), *Sweden: Social Democracy in Practice*, Oxford, Oxford University Press.

Morel N. (2007), « L'Etat au social: la (re)définition des frontières de l'Etat-providence en Suède », thèse de doctorat en sociologie, Université Paris-I Panthéon-Sorbonne.

Musterd S., Andersson R. (2006), « Employment, social mobility and neighbourhood effects: The case of Sweden », *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 30, n° 1, pp. 120-140.

Nekby L., Özcan G. (2005), « Utbildning och arbetsmarknaden - är den svenska utbildningen lika för alla? » [L'éducation et le marché du travail - L'éducation suédoise est-elle la même pour tous?], *Annexe au Rapport sur l'intégration 2005*, Conseil suédois de l'Intégration, Integrationsverket, Norrköping.

OCDE (2007), *OECD Economic Surveys : Sweden*, Vol. 4, février.

OCDE (2007), « Sweden, achieving results for sustained growth », *OCDE Country Reviews of Regulatory Reform*, mars.

OCDE (2008), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century*, Data from OECD Countries, février.

Palme J. (2006), « Income distribution in Sweden », *Japanese Journal of Social Security Policy*, Vol. 5, n° 1, pp. 16-26.

Paxton P. (2002), « Social capital and democracy : An interdependent relationship », *American Sociological Review*, Vol. 67, n° 2, pp. 254-277.

Petterson L. (1985), « In search of respectability : popular movements in Scandinavian democracy », in Rudebeck L., Törnqvist O. (dirs.), *Democratisation and the Third World*, Uppsala, Uppsala University, Seminar for Development Studies.

Philippon T. (2007), *Le Capitalisme d'héritiers*, Paris, Le Seuil.

Portes A., Rumbaut R. (2001), *Ethnicities : Children of Immigrants in America*, Berkeley, University of California Press.

Press E. (2007), « Do immigrants make us safer ? », *The New York Times*, 3 décembre.

Putnam R. (2000), *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster.

Putnam, R. (2007), « E pluribus unum : Diversity and community in the twenty-first century – The 2006 Johan Skytte Prize Lecture », *Scandinavian Political Studies*, Vol. 30, n° 2, pp. 137-174.

Robinson E. A. G. (dir.) (1960), *The Economic Consequences of the Size of Nations*, Londres, Macmillan.

Rodrik D. (1998), « Why do more open economies have bigger governments ? », *Journal of Political Economy*, Vol. 106, n° 5, pp. 997-1032.

Roine J., Waldenstrom D. (2006), « The evolution of top incomes in an egalitarian society : Sweden, 1903-2004 », *Working Paper Series in Economics and Finance*, n° 625, Stockholm School of Economics.

Rothstein B. (1992), *Den Korporativa Staten*, Stockholm, Norstedts.

Rothstein B. (2005), *Social Traps and the Problem of Trust*, Cambridge, Cambridge University Press.

Rothstein B., Uslaner E. (2005), « All for all : Equality and social trust », *Working paper series*, n° 117, Center for European Studies. Disponible à l'adresse : <http://www.ces.fas.harvard.edu/publications/docs/pdfs/RothsteinUslaner.pdf> [consultée le 4 juillet 2008].

Rothstein B. (2002), « Sweden : Social capital in the social democratic state », in Putnam R. D. (dir.), *Democracies in Flux*, Oxford, Oxford University Press, pp. 289-333.

Sally D. (1995), « Conversation and cooperation in social dilemmas – A meta-analysis of experiments from 1958 to 1992 », *Rationality and Society*, Vol. 7, n° 1, pp. 58-92.

Sampson R. J., Morenoff J. D., Raudenbusch S. (2005), « Social anatomy of racial and ethnic disparities in youth violence », *American Journal of Public Health*, Vol. 95, n° 2, pp. 224-232.

Saviano R. (2007), *Gomorra. Dans l'empire de la Camorra*, Paris, Gallimard.

Segendorf A. O. (2005), « Job Search Strategies and Wage Effects for Immigrants », thèse de doctorat, Stockholm University, Faculty of Social Sciences, The Swedish Institute for Social Research (SOFI).

Seligman A. (1997), *The Problem of Trust*, Princeton, Princeton University Press.

Sorman G. (2003), *Les Enfants de Rifaa. Musulmans et moderne*, Paris, Fayard.

Stolle D. (2000), « Clubs and congregations : The benefits of joining an association », in Cook K. S. (dir.), *Trust in Society*, New York, Russell Sage Foundation.

Tamas K., Munz R. (2006), « Labour migrants unbound ? », *Institute for Futures Studies Society and the Future Research Report Series*, n° 2, Stockholm.

The Economist (2007), « Free to choose, and learn », 3 mai.

Thisse J-F., Wasmer E., Zenou Y. (2003), « Ségrégation urbaine, logement et marchés du travail », *Revue française d'économie*, Vol. 17, n° 4, pp. 85-129.

Tocqueville A. (1836), *De La Démocratie en Amérique*, *Œuvres III*, Paris, Gallimard-La Pléiade (édition 2004).

Tocqueville A. (1856), *L'Ancien Régime et la Révolution*, *Œuvres III*, Gallimard-La Pléiade (édition 2004).

Tribalat, M. (2008), « Effets démographiques de l'immigration étrangère », *Futuribles*, n° 343, pp. 41-60.

Truc O. (2008), « Un petit coin de Mésopotamie en Suède », *Le Monde*, 18 mars.

Truc O. (2008), « La délicate répartition des réfugiés », *Le Monde*, 18 mars.

Uslaner E. (2002), *The Moral Foundations of Trust*, New York, Cambridge University Press.

Uslaner E. (2007), « Does diversity drive down trust ? », *Working Paper*, n° 69, Fondazione Eni Enrico Mattei (FEEM).

Weibull J. (1993), *La Suède : un aperçu historique*, Paris, Institut Suédois.

Westin C. (2003), « Striking a balance between diversity and social cohesion : Examples for Sweden », papier présenté à la conférence *The Challenges of Immigration in the European Union and Australia*, 18-20 février, University of Sydney.

A n n e x e s

Tableau 1
Indices de fragmentation de la population

	Fragmentation			
	Raciale	Ethnique	Linguistique	Religieuse
Belgique	0,05	0,56	0,54	0,54
Danemark	0,02	0,08	0,10	0,23
France	0,10	0,10	0,12	0,40
Allemagne	0,06	0,17	0,16	0,66
Italie	0,02	0,11	0,11	0,30
Pays-Bas	0,11	0,11	0,51	0,72
Norvège	0,06	0,06	0,07	0,20
Espagne	0,03	0,42	0,41	0,45
Suède	0,05	0,06	0,20	0,23
Suisse	0,05	0,53	0,54	0,61
Royaume Uni	0,10	0,12	0,05	0,69
Etats-Unis	0,49	0,49	0,25	0,82

(1) chaque fragmentation est mesurée de 0 à 1. 0 indique un pays parfaitement homogène, 1 un pays dont la population est infiniment diversifiée. Source : Alesina, A., Glaeser, E.L. (2006)

Tableau 2
Syndicalisation en Europe en 1910 et en 2001

	Taux de syndicalisation en 1910-1914	Part de l'industrie dans l'emploi total	Taux de syndicalisation en 2001	Classification de Crouch
Autriche	4,8 %	24 %	35,7 %	2
Belgique	7,5 %	45 %	55,5 %	1
Danemark	13 %	24 %	72,5 %	1
Finlande	3,4 %	74,5 %	11 %	1
France	1,9 %	30 %	8,1 %	0
Allemagne	11,4 %	39 %	23,5 %	2
Italie	4 %	27 %	34,8 %	0
Pays-Bas	12,2 %	33 %	22,5 %	2
Norvège	8,5 %	26 %	52,8 %	1
Suède	7,1 %	25 %	78,0 %	1
Royaume-Uni	22,6 %	45 %	29,3 %	1

0 indique les Etats hostiles aux syndicats entre 1870 et 1900 ; 1 les Etats neutres et 2 les Etats favorables.
Source : Colin Crouch, *Industrial Relations and European State Traditions*, Oxford, Clarendon Press, 1993 (cité par Philippon, T. (2007), *Le capitalisme d'héritiers*, Paris, Le Seuil, p.32).

Tableau 3
Evolution du revenu disponible, en %

Décile	Croissance de 2005 à 2006 (sans gains en capital)	Croissance de 1991 à 2006 (sans gains en capital)	Croissance de 2005 à 2006 (avec gains en capital)	Croissance de 1991 à 2006 (avec gains en capital)
1	3,4	11,2	4,3	12,8
2	2,7	14,9	2,9	15,2
3	2,9	16,9	3,3	17,5
4	3,5	18,8	3,9	19,7
5	3,3	20,8	3,9	21,8
6	3,4	21,8	4,3	23,2
7	3,6	22,4	4,6	24,3
8	3,6	23,5	5,1	26,0
9	4,1	25,7	6,3	29,6
10	8,3	43,0	12,3	63,1

Source : SCB

Tableau 4
Le développement de la Suède et des pays nordiques, 1975-2005

	1975	1995	2005	Classement IDH en 2005	Taux de croissance 1975-1995	Taux de croissance 1995-2005
Islande	0,868	0,923	0,968	1	6,0	4,6
Norvège	0,87	0,938	0,968	2	7,2	3,1
Finlande	0,846	0,918	0,952	11	7,8	3,6
Danemark	0,875	0,916	0,949	14	4,5	3,5
Suède	0,872	0,935	0,956	6	6,7	2,2

Source : Nations Unies

Tableau 5
Décomposition de l'IDH en 2005

	Education	Espérance de vie	PIB
Islande	0.978	0.941	0.985
Norvège	0.991	0.913	1.000
Finlande	0.993	0.898	0.964
Danemark	0.993	0.881	0.973
Suède	0.978	0.925	0.965

Source: Nations Unies

Tableau 6
Indice en volume du PIB par habitant (OCDE = 100 en 2000), prix 2000 et PPP

	1970	1980	1990	2000	2006
Danemark	63,2	76,1	93	115,8	125,8
Finlande	49,2	68,2	88,1	103,2	120,7
Islande	51,1	84,4	99,1	115,6	134,7
Norvège	57,7	86,5	106,8	145,1	159,4
Suède	66,8	78,5	94,7	111,5	128,6
UE 15	51,6	67,4	83,6	101,1	109,2
OCDE	52,6	67	83,4	100	109,1

Source: OCDE

Tableau 7
Ecarts de revenu par habitant avec les Etats-Unis, la zone euro et les autres pays nordiques (en 2006)

	Ecart de revenu par habitant avec les Etats-Unis (en points de %)	Ecart de revenu par heure travaillée (en points de %)	Ecart d'heures travaillées (en points de %)
Islande	-18	-29	15
Norvège	18	41	-16
Danemark	-20	-15	-5
Finlande	-25	-18	-8
Suède	-20	-11	-10
OCDE	-30	-25	-7
Zone euro	-29	-14	-18

Source: OCDE

Tableau 8
Part dans les échanges de biens et services suédois, 2007, en % (15 premiers partenaires)

	Part des exportations	Part des importations	Part dans les échanges
Allemagne	18,4	10,4	14,4
Danemark	9,1	7,4	8,25
Norvège	8,6	9,4	9
Royaume-Uni	6,9	7,1	7
Pays-Bas	6,1	5,1	5,6
Finlande	6,1	6,4	6,25
France	4,9	5	4,95
Belgique	4,2	4,6	4,4
Italie	3,6	3,2	3,4
Chine	3,5	1,9	2,7
Etats-Unis	3,1	7,6	5,35
Russie	2,9	2	2,45
Pologne	2,9	2,5	2,7
Japon	1,7	1,2	1,45
Espagne	1,5	2,8	2,15
UE	63,7	54,5	59,1
Europe	72,3	63,9	68,1
Reste du monde	11,2	12,7	11,95

Source : SCB et calculs des auteurs

Tableau 9
La dualisation fiscale dans les pays nordiques, en %

	Année d'introduction	Taux d'imposition des profits	Taux d'imposition des revenus du capital	Taux d'imposition des revenus du travail (min/max)
Suède	1991	28	30	28/56
Norvège	1992	28	28	28/47,5
Finlande	1993	29	29	30,5/52,5
Source : Cnossen S. (2002), « Tax Policy in the European Union – A Review of Issues and Options ». <i>CESifo Working Paper Series</i> , n° 758, CESifo GmbH , Munich.				

Tableau 10
Taux d'imposition sur les sociétés, 1981-2007

	1981	2007	Ecart 1981-2007
Finlande	61,5	26	35,5
Suède	57,8	28	29,8
Islande	NA	18	NA
Danemark	40	25	15
Norvège	50,8	28	22,8
Source : OCDE			

Tableau 11
Niveaux d'éducation atteints en Suède (population 25-64 ans)

	Primaire et 1er cycle secondaire, 9ans d'étude et moins	2e cycle secondaire	post-secondaire	post-master
1990	33 %	43	22	0,6
1998	24 %	47	27	0,7
2007	15 %	46	35	1,1
Source : Statistiska centralbyran, Level of Education in Sweden 1990-2007, 2008				

Tableau 12
Classement des universités mondiales en 2007

	Classement mondial	Nombre d'universités dans le Top 100	Nombre d'universités dans le Top 200	Nombre d'universités dans le Top 300	Nombre d'universités dans le Top 400	Nombre d'universités dans le Top 500
Suède	7	4	4	9	10	11
Danemark	12	1	3	4	4	4
Norvège	13	1	1	2	3	4
Finlande	14	1	1	1	3	5
France	6	4	7	12	18	23
Allemagne	4	6	14	22	36	41
Source: Institute of Higher Education, Shanghai Jiao Tong University						

Tableau 13
Confiance généralisée*

	1981	1990	1999/2000
Norvège	60,9	65,1	
Islande	39,8	43,6	41,1
Danemark	52,7	57,7	66,5
Finlande		62,7	57,4
Suède	56,7	66,1	66,3
* Pourcentage de gens qui répondent « Il est possible de faire confiance aux autres » à la question : « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on est jamais assez méfiant ? ».			
Source: <i>European Values Survey</i> .			

Tableau 14
Confiance généralisée*

	2002	2004
Danemark	67,1	64
Finlande	59,3	58,6
Norvège	61,5	62,2
Islande		60,5
Suède	51,8	52,4

* Pourcentage de gens qui répondent aux trois niveaux les plus élevés de la question : « En règle générale, pensez-vous qu'il est possible de faire confiance aux autres ou que l'on est jamais assez méfiant ? »
Source: *European Social Survey*

Tableau 15a
Manque de confiance dans les institutions*, 1990

	...la justice	...au Parlement	...aux syndicats	...au service public	...au système de sécurité sociale
Norvège	2,5	5,1	6,6	6,7	8,9
Islande	4	8,2	7,5	7,5	4,5
Danemark	1,6	9,6	13,7	5,3	3,5
Finlande	3,1	15,1	12,5	11,9	2,3
Suède	7,7	11,1	14,8	8,5	12,3

* Pourcentage de gens qui répondent « aucune confiance » à la question « quelle confiance accordez-vous à... ? »
Source: *European Values Survey*.

Tableau 15b
Manque de confiance dans les institutions*, 2000

	... la justice	... au Parlement	... aux syndicats	... au service public	... au système de sécurité sociale
Islande	3,9	2,8	6,2	3,5	7,2
Danemark	2,3	6,7	8,4	4,3	2,8
Finlande	3,5	9,4	6,9	8,3	3,8
Suède	4,7	6,1	9,7	5,4	5,3

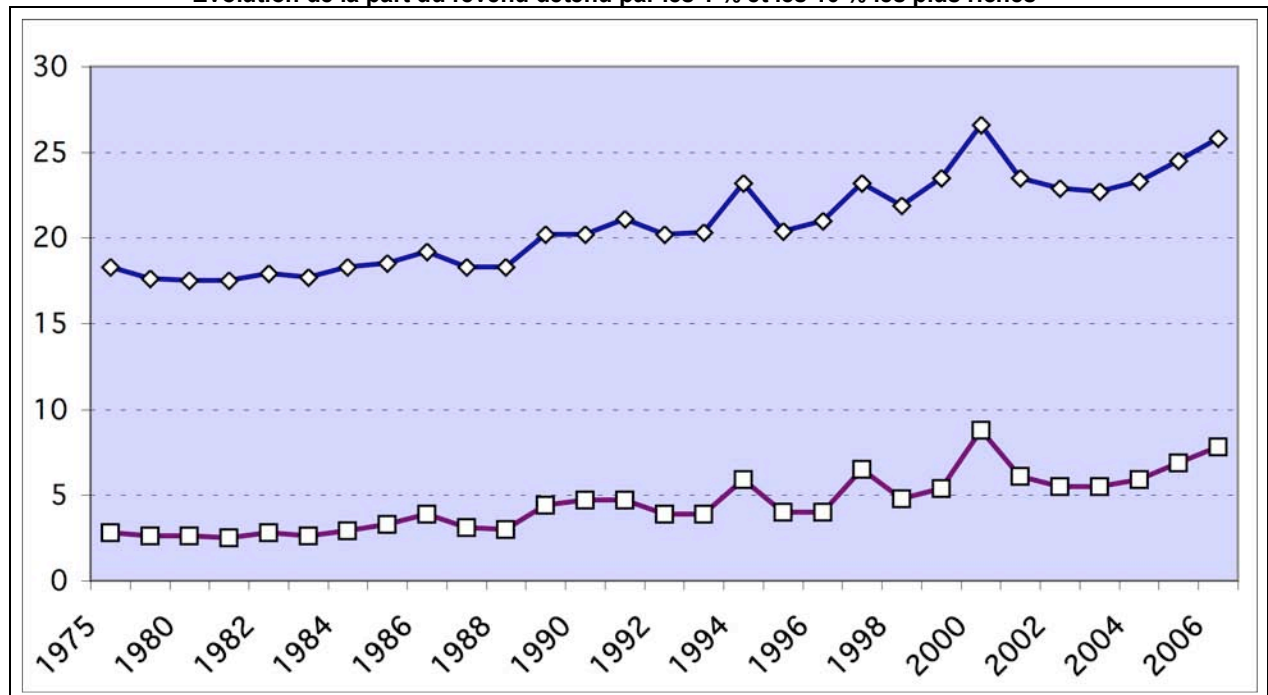
* Pourcentage de gens qui répondent « aucune confiance » à la question « quelle confiance accordez-vous à... ? »
Source: *European Values Survey*.

Tableau 16
Manque de confiance dans les institutions*, 2000

		... au Parlement	... à la justice	
	2002	2004	2002	2004
Danemark	6,3	5,4	4,3	3,7
Finlande	8,3	6,5	4,9	4,3
Norvège	7,5	9,9	5,6	6,3
Islande		8,2		9,7
Suède	8,3	11,5	7,5	9,6

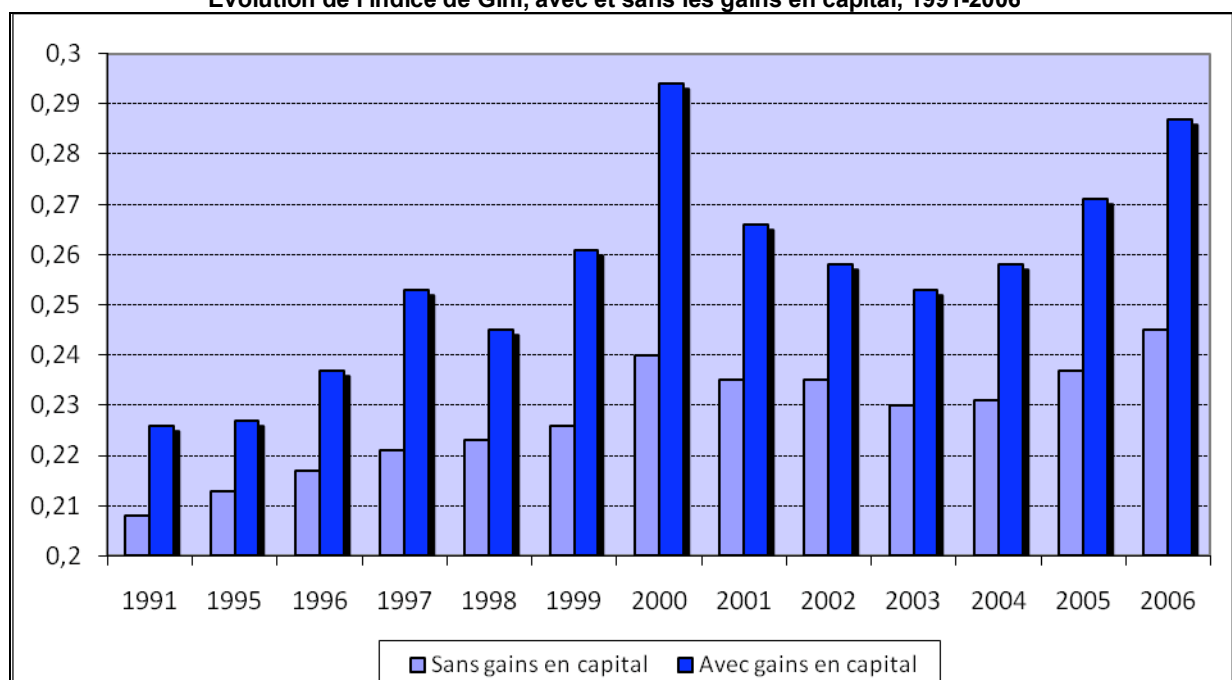
* Pourcentage de gens qui répondent aux trois niveaux les plus faibles de la question « quelle confiance accordez-vous... ? »
Source : *European Social Survey*.

Graphique 1
Evolution de la part du revenu détenu par les 1 % et les 10 % les plus riches



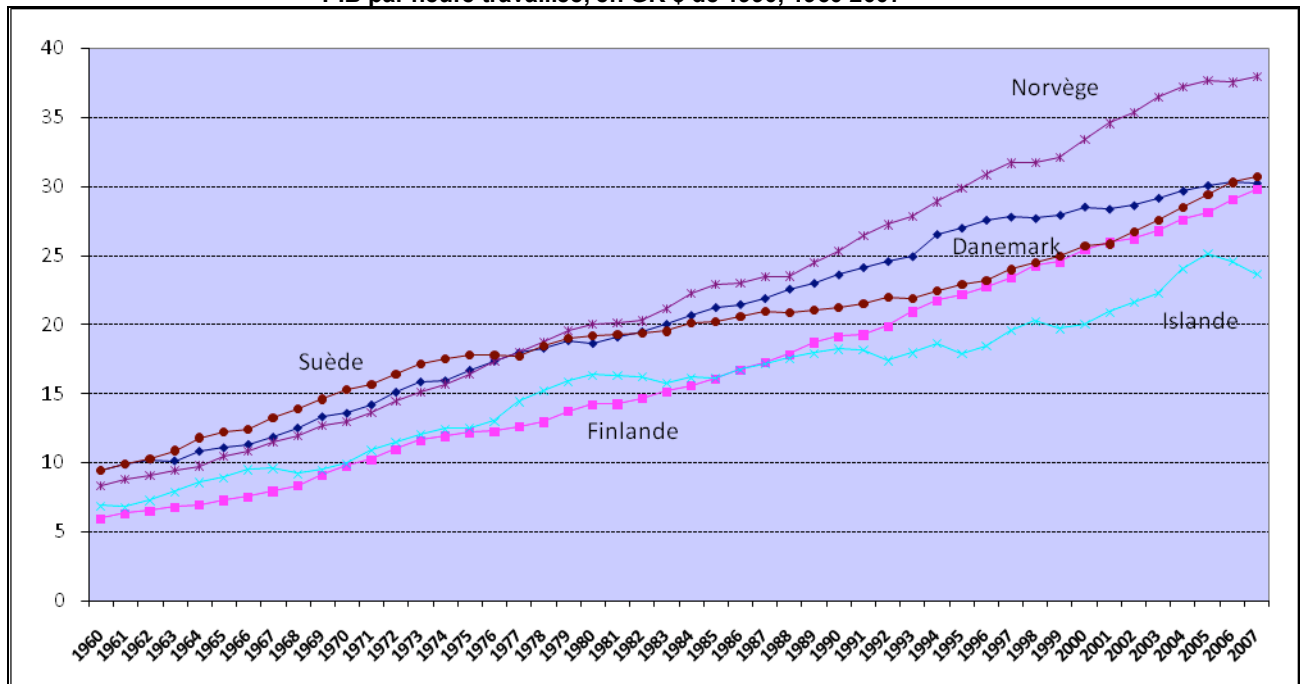
Source : SCB

Graphique 2
Evolution de l'indice de Gini, avec et sans les gains en capital, 1991-2006



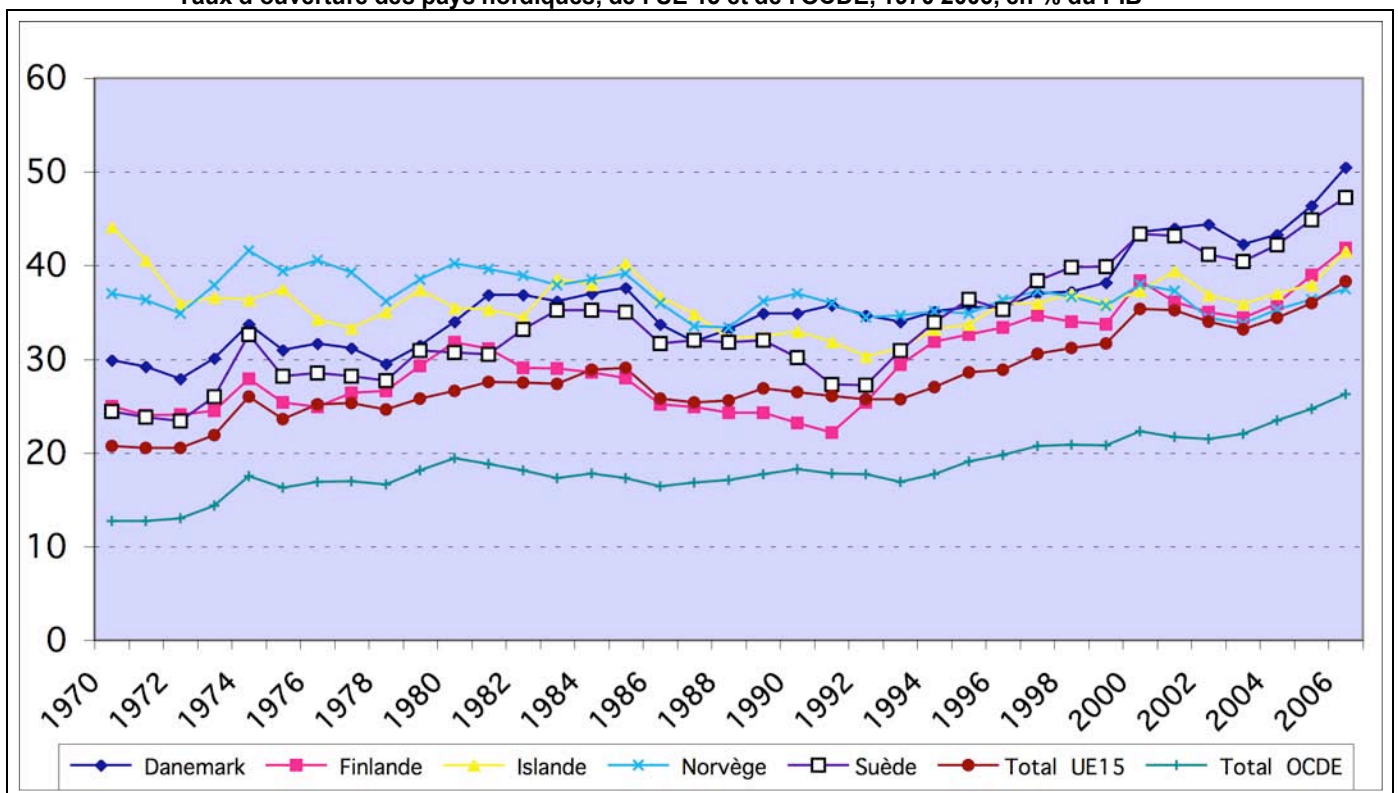
Source : SCB.

Graphique 3
PIB par heure travaillée, en GK \$ de 1990, 1960-2007



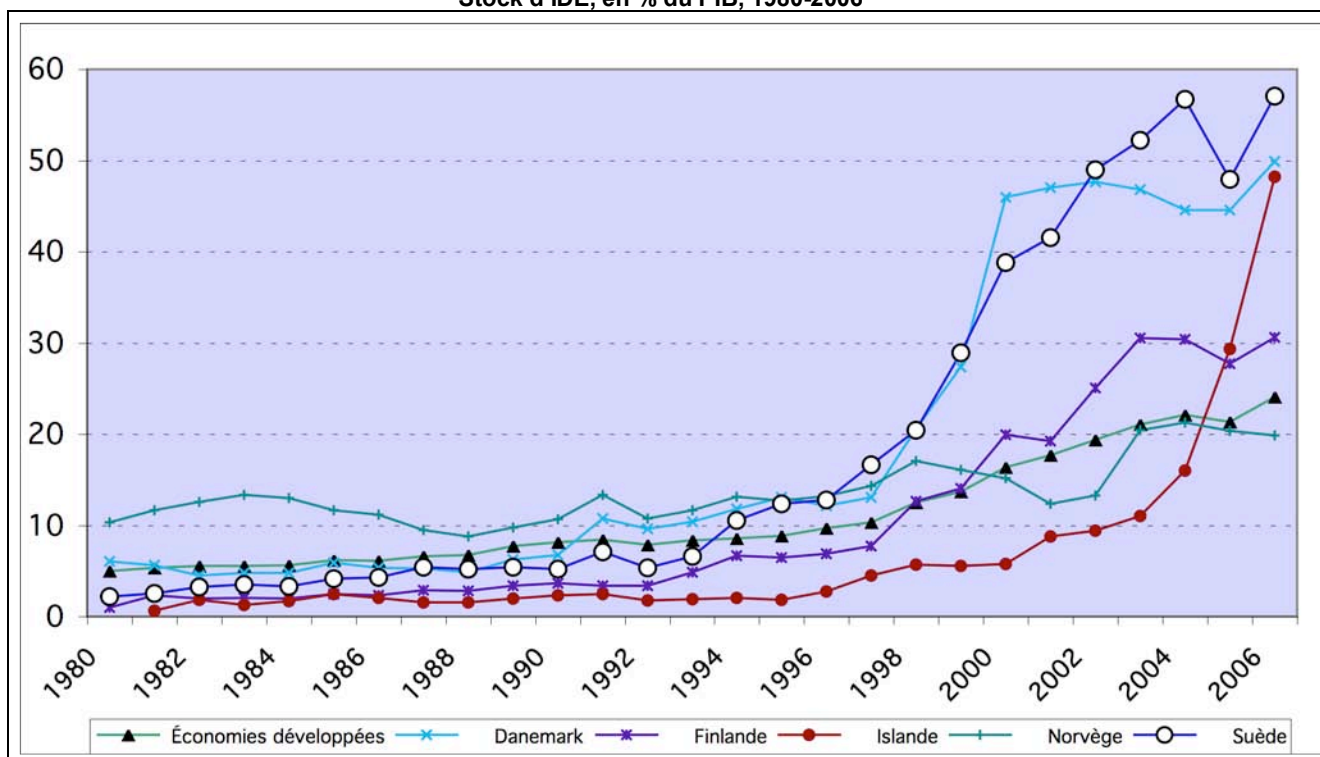
Source: The Conference Board and Groningen Growth and Development Centre, Total Economy Database, January 2008, <http://www.conference-board.org/economics/>

Graphique 4
Taux d'ouverture des pays nordiques, de l'UE 15 et de l'OCDE, 1970-2006, en % du PIB



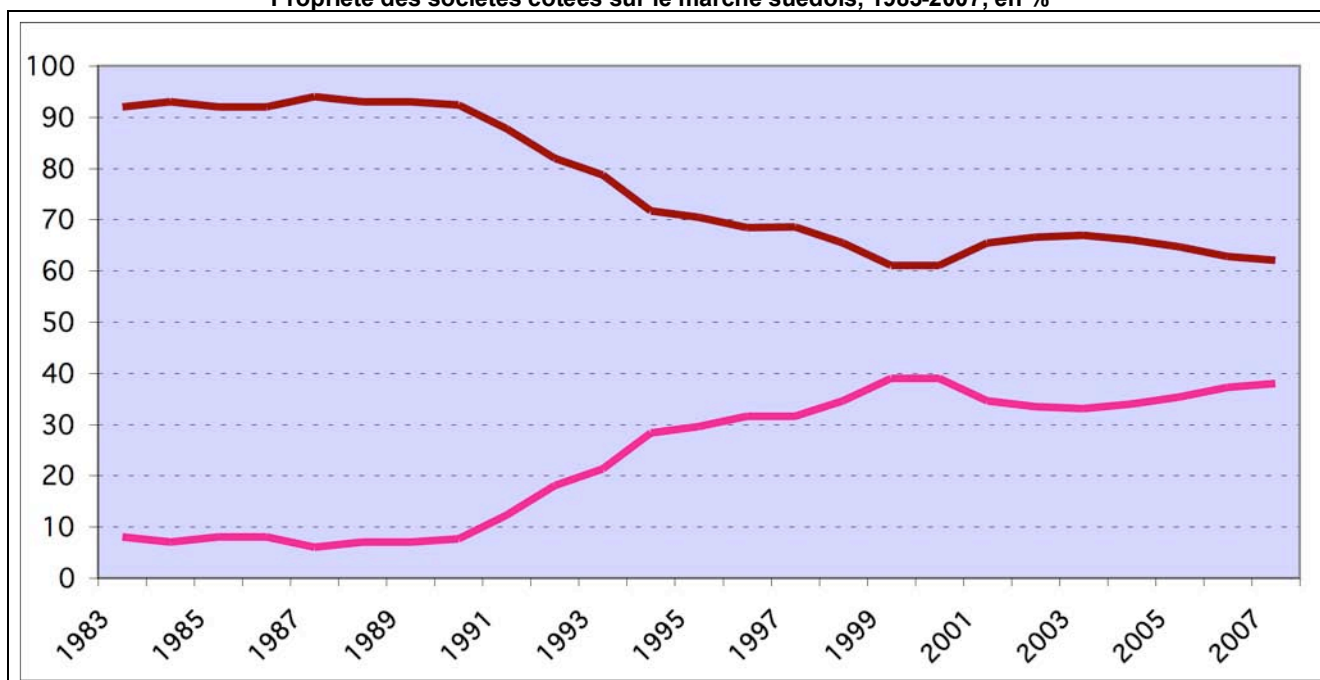
Source : OCDE.

Graphique 5
Stock d'IDE, en % du PIB, 1980-2006



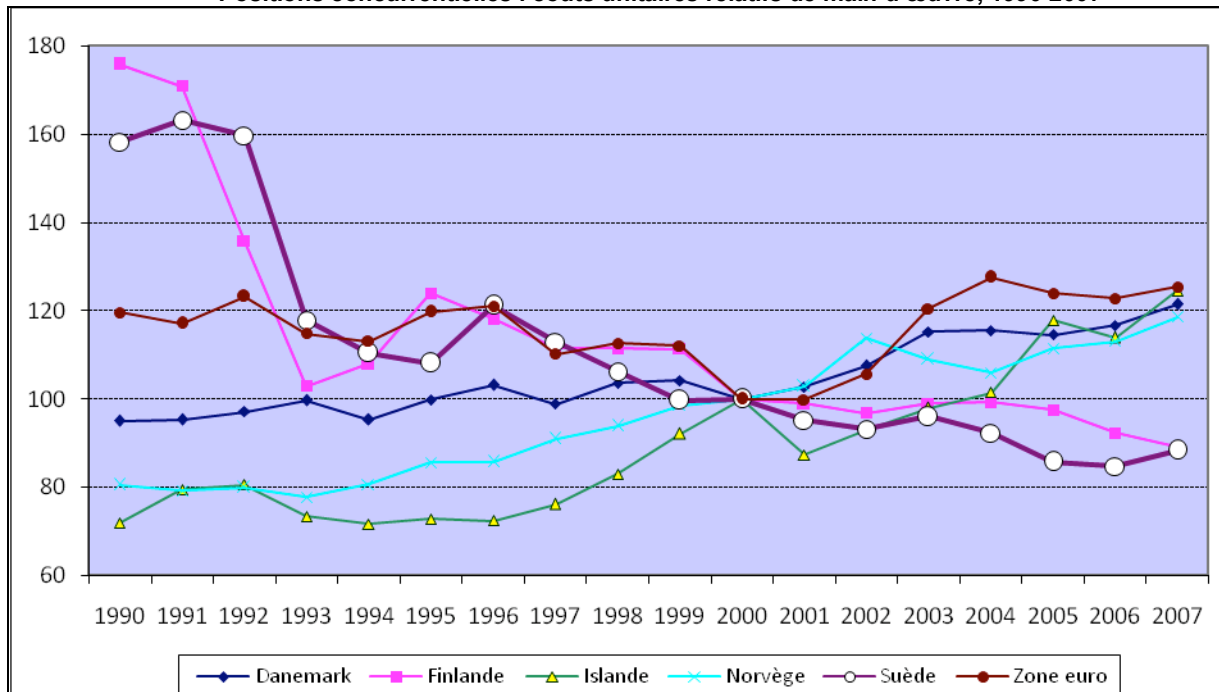
Source : UNCTAD.

Graphique 6
Propriété des sociétés cotées sur le marché suédois, 1983-2007, en %



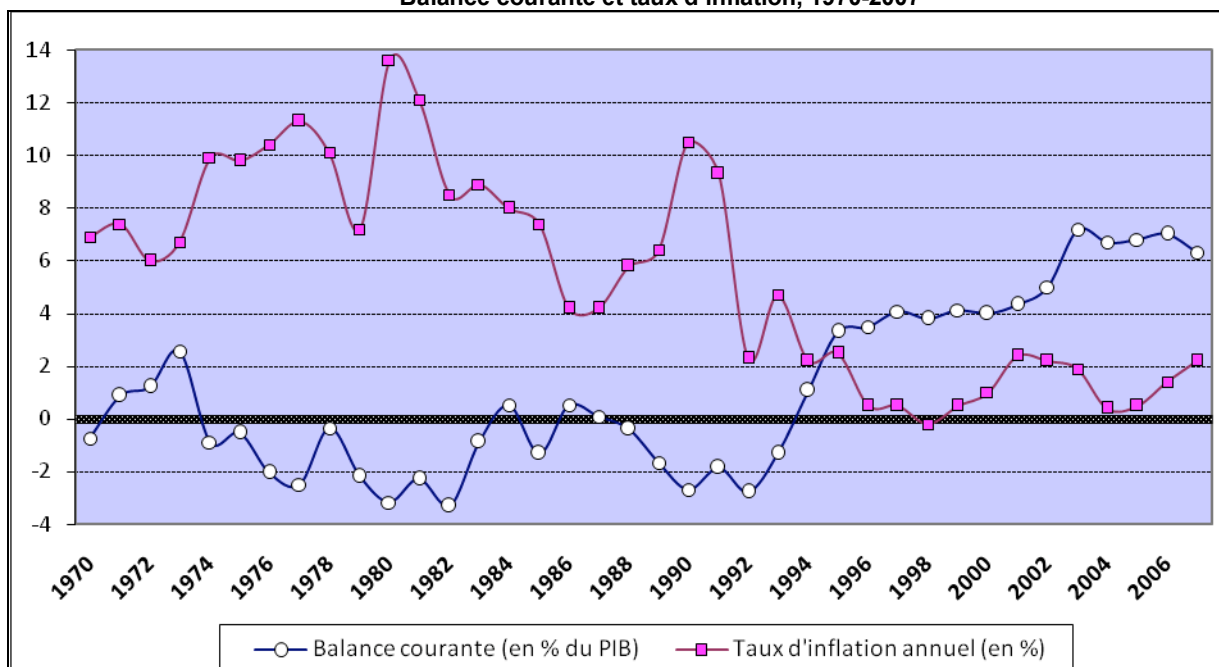
Source : SCB.

Graphique 7
Positions concurrentielles : coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre, 1990-2007



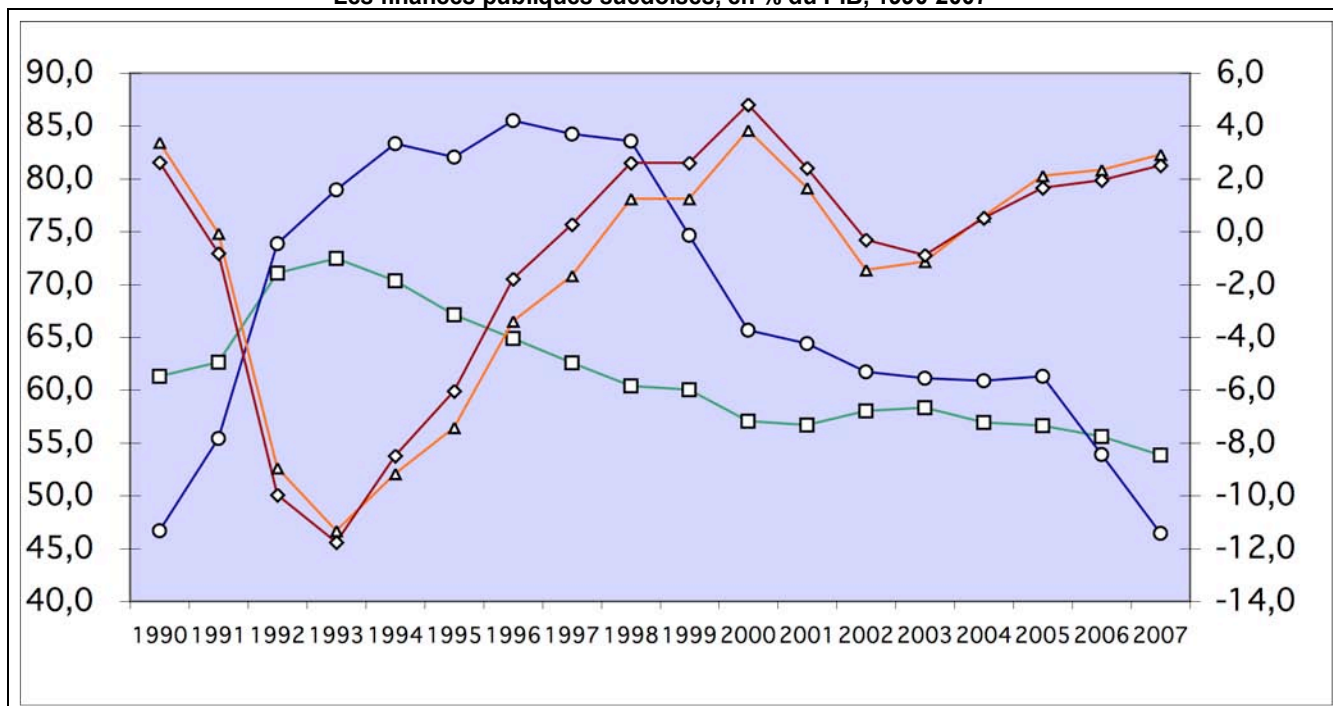
Source : OCDE

Graphique 8
Balance courante et taux d'inflation, 1970-2007



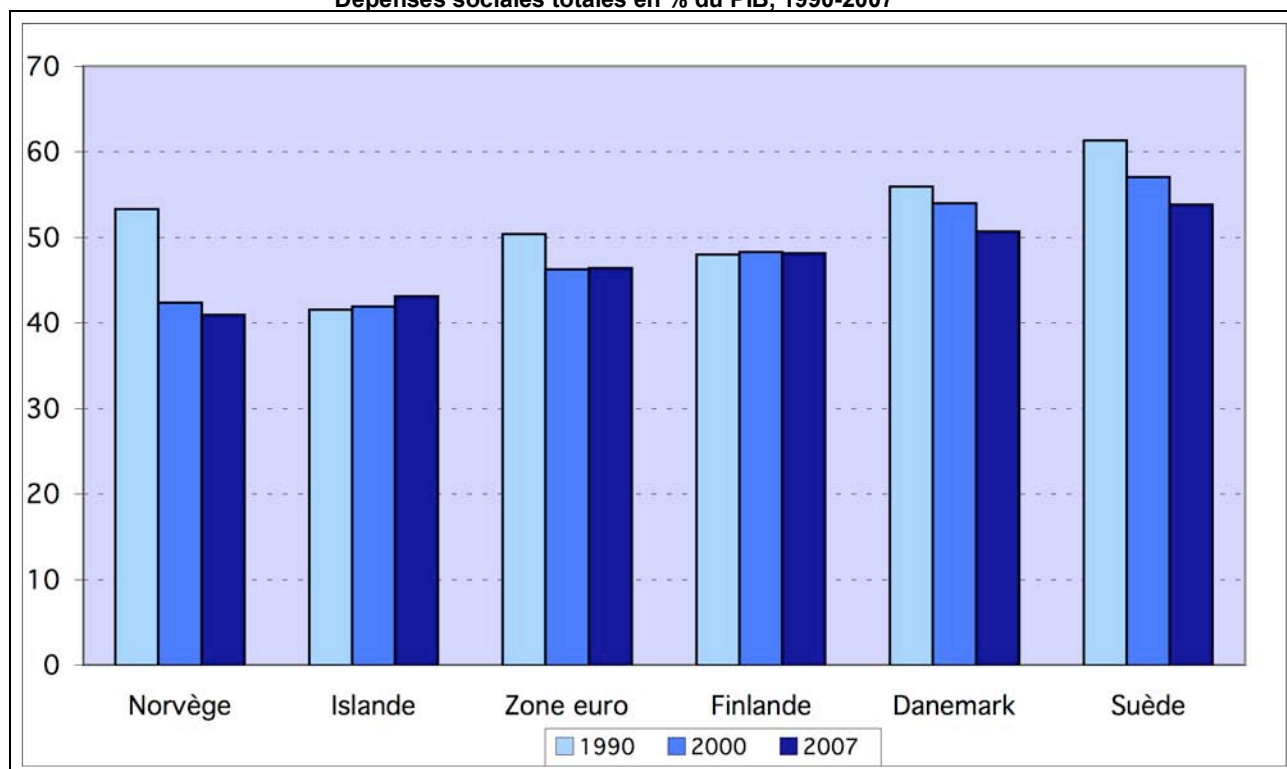
Source : Riksbank et SCB

Graphique 9
Les finances publiques suédoises, en % du PIB, 1990-2007



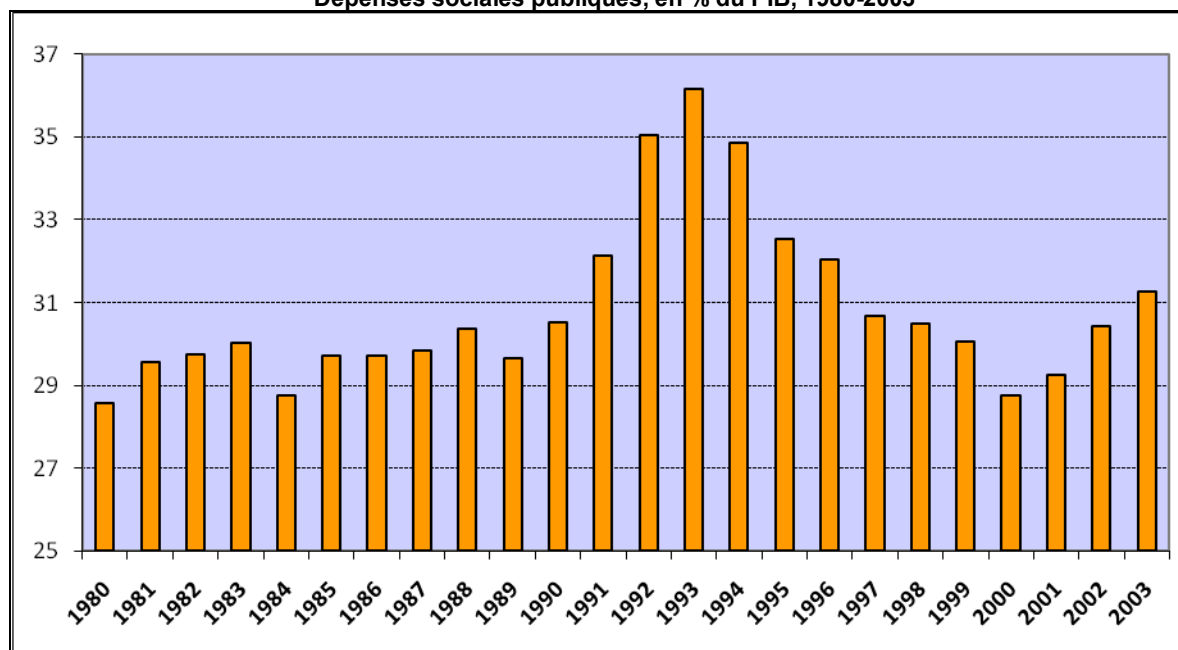
Source : OCDE

Graphique 10
Dépenses sociales totales en % du PIB, 1990-2007



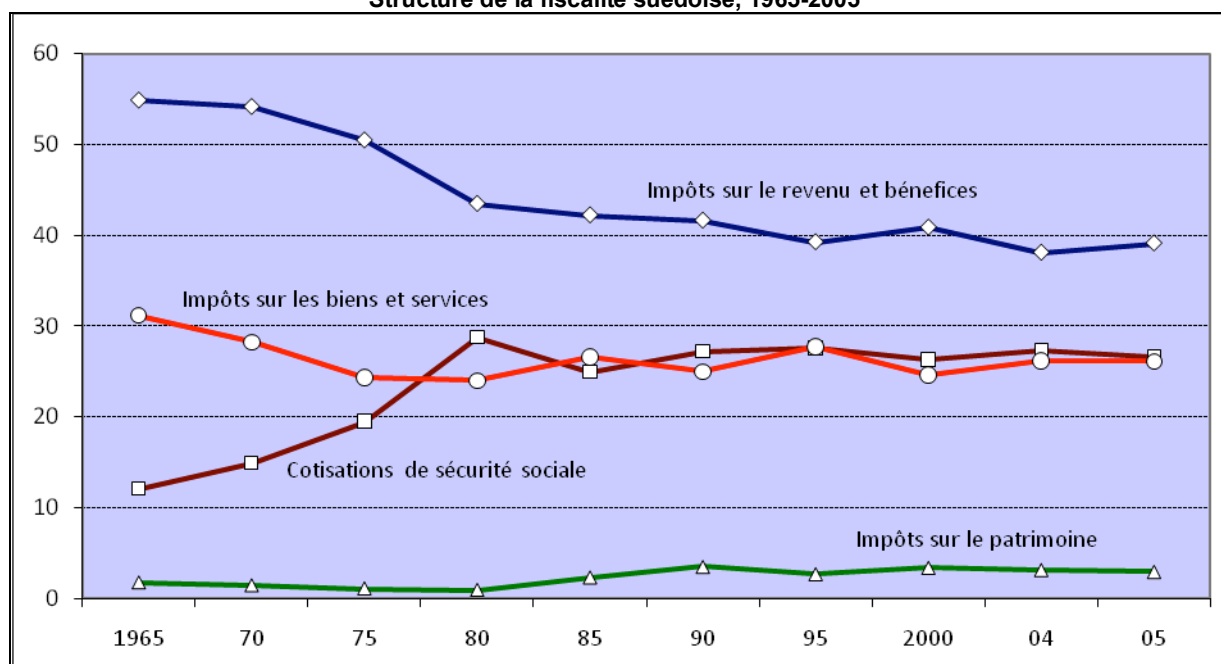
Source : OCDE

Graphique 11
Dépenses sociales publiques, en % du PIB, 1980-2003



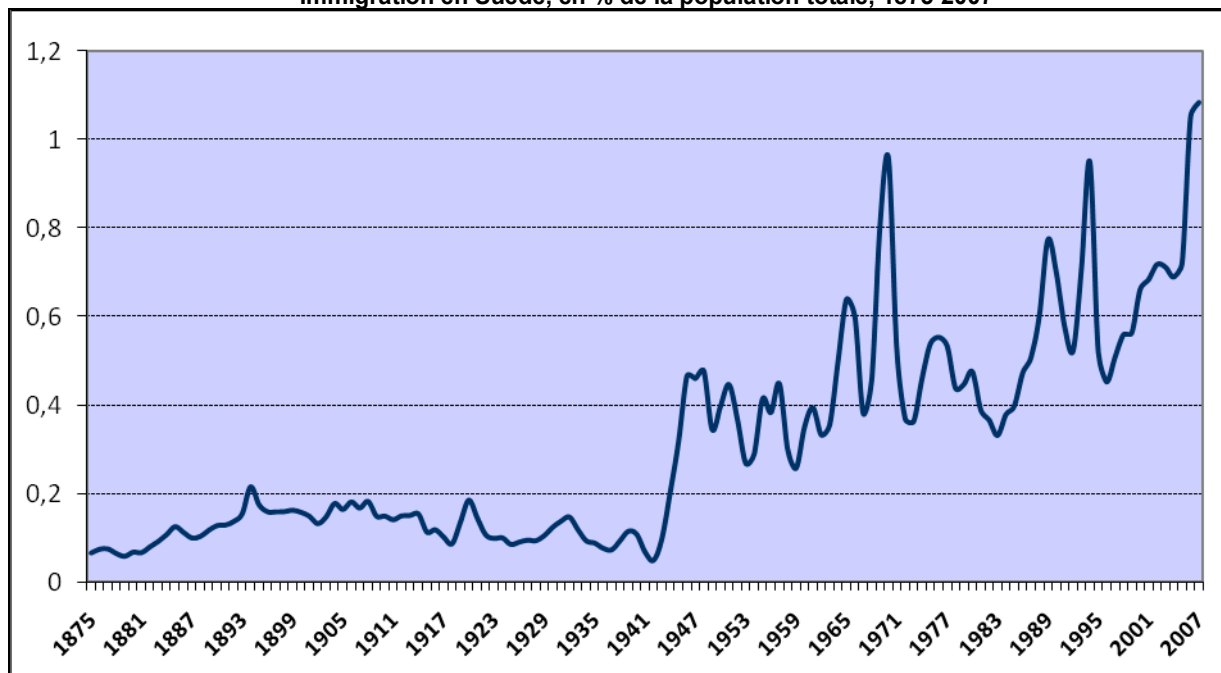
Source : OCDE.

Graphique 12
Structure de la fiscalité suédoise, 1965-2005



Source : OCDE

Graphique 13
Immigration en Suède, en % de la population totale, 1875-2007



Source : SCB et calculs des auteurs.